

N° 156 (4^e Année-206)

REDACTION ET ADMINISTRATION
75, Rue Dareau, PARIS
L'ABONNÉ EST ENVOYÉ SELON SES VŒUX

ABONNEMENTS ET CONCOURS
75, Rue Dareau, PARIS
(On s'abonne sans sous de bureaux le 0212)

PRIX: 10 CENT.

L'ŒIL DE LA POLICE

Publication nationale

Dramatique Exécution Capitale

Hebdomadaire



On a souvent blâmé chez nous la publicité des exécutions capitales; certains députés ont demandé et se proposent de réclamer encore que la mise à mort des criminels se fasse à l'intérieur des prisons.

Que penseront ces adversaires de l'exhibition de Lire la suite page 21.

Leclerc

Une révolte de pupilles



Depuis quelques jours, une vive effervescence régnait à la colonie pénitentiaire de Saint-Maurice, à Lamotte-Beuvron, près de Blois. L'autre soir, les pupilles se ruèrent en masse vers les dortoirs, qu'ils s'agrippèrent et ils essayèrent ensuite de mettre le feu à l'établissement. Des gardiens et des gendarmes, ainsi que le directeur, furent frappés. Une quarantaine de mutins qui se sont évadés sont pourchassés par une centaine de gendarmes.

Dramatique exécution capitale

(Suite)

la guillotine en liant le récit d'une exécution qui vient d'avoir lieu, est-il besoin de le dire, en Amérique.

Cette scène macabre s'est déroulée dans la ville de Jackson (Georgie) au milieu de circonstances vraiment révoltantes.

Un prédicateur nègre avait été condamné à la pendaison pour meurtre; on allait procéder à l'exécution dans la cour de la prison, comme à l'ordinaire, lorsque la pluie se mit à tomber, ce dont les spectateurs se montrèrent fort mécontents. Afin qu'ils puissent confortablement assister à l'exécution, on décida qu'elle aurait lieu sur la scène de l'Opéra de la ville. Les spectateurs s'installèrent dans la salle, les parents et amis du condamné furent empilés dans les loges et le nègre fut pendu au milieu de la scène.

Les suites d'une farce macabre

Une dramatique tentative de suicide s'est produite au 4^e dragons, à Chambéry.

Un cavalier, jeune Parisien, engagé volontaire depuis 15 jours, recevait un télégramme lui annonçant la mort de sa mère; il demanda une permission et le colonel lui accorda huit jours.

Lorsqu'il arriva à Paris, des amis qui l'attendaient à la gare de Lyon s'avouèrent les auteurs de cette farce macabre; le jeune engagé repartit dès le lendemain, revint au régiment, raconta l'aventure et fut puni de huit jours de prison. Très affecté, le soldat songea au suicide et, pendant la nuit, coupa sa couverture en lanières; afin de ne pas être dérangé dans son projet, il attendit le lendemain et se fit porter malade.

Tandis que les autres prisonniers faisaient des corvées, il se pendit aux barreaux de sa cellule, après avoir barricadé intérieurement la porte. Ce fut par hasard que le brigadier de garde pénétra dans la prison; il fit tomber, non sans peine, la barricade et vit le cavalier pendu. La corde fut coupée; le soldat est soigné à l'infirmerie; son état est très grave. Près de lui, dans sa cellule, se trouvait une lettre d'adieu adressée à sa mère.

Un chef de bande de 13 ans

Une rentière, de Montreuil-sous-Bois, recevait depuis quelques jours des lettres de menaces, signées la *Main noire*. La pauvre femme, dont la vie, lui disait-on, était en jeu, était invitée à déposer une somme de 150 francs dans un coin de la porte cochère en face de chez elle.

Quoique peu rassurée, elle ne s'exécuta pas. Mais les lettres affluant, elle fit part de ses craintes au commissaire de police, qui chargea un inspecteur d'ouvrir une enquête.

Un petit coffret fut déposé à l'endroit indiqué et l'inspecteur de police, qui s'était dissimulé dans une cour voisine, vit arriver le coupable... un gamin de treize ans!

Mais en ouvrant le coffret, ce u-ci commenta à déchanter... et il fut encore plus stupéfait quand il se sentit mettre la main au collet.

Ce jeune garnement, qui promet vraiment, n'a pu être inculpé, en raison de son âge. Il a été rendu à ses parents, qui ont été invités à le surveiller étroitement.

Forcés de mourir

Les autorités de Saratoff viennent d'être forcées de s'occuper d'une nouvelle secte mystique dont on a signalé l'apparition fort heureusement récente et, on l'espère, éphémère.

Suivant les rites de cette redoutable religion, tout membre de la communauté devrait, pour assurer son entrée au Paradis, consentir à être mis à mort à l'âge de soixante ans.

La mort prescrite était l'étrouffement. On procédait à la cérémonie de la façon suivante: Au milieu des chants religieux et des psaumes, le patient résigné était conduit par les prêtres qui l'étrouffaient sous des coussins. Les crimes ainsi commis datent de plusieurs années déjà.

La police a fini par découvrir le siège de la secte secrète en faisant une enquête sur la mort d'un cocher de 60 ans, disparu il y a deux mois de façon mystérieuse. Une perquisition opérée dans la maison suspecte a permis de découvrir dans les caves, au milieu de vieilles icones de saints, plusieurs squelettes ayant certainement appartenu à des vieillards. Le chef suprême de la secte est le propriétaire de cette maison. Interrogé par les magistrats sur la mort de tous ces gens, il s'est contenté de répondre: « Il ont disposé d'eux-mêmes selon la volonté de Dieu. »

Une exécution en 1827

A propos de l'exécution au Mans du parricide Hamet, notre confrère, le *Petit Journal*, a exhumé un curieux procès-verbal de gendarmerie retrouvé aux archives du Mans et qui, bien qu'il date de moins d'un siècle, montre le chemin parcouru depuis l'époque de l'exécution qu'il relate:

GENDARMERIE ROYALE

Compagnie de la Sarthe

BRIGADE ET LIEUTENANCE DU MANS

PROCÈS-VERBAL CONTRE L'EXÉCUTEUR DES HAUTES ŒUVRES

Aujourd'hui, huit décembre mil huit cent vingt-sept:

Nous, Cornilleau, Lassay, Tricot, Enaut et Dervilly, tous cinq gendarmes à la résidence du Mans (Sarthe),

Rapportons qu'étant commandés par nos chefs et porteurs d'une réquisition de monsieur le procureur du Roy, en date du huit ci-dessus, portant d'extraire de la maison d'arrêt de cette ville les nommés Richard François et Touille Anne, veuve d'Antoine Blot, tous deux condamnés à la peine de mort et de les conduire sur la place des Halles où ils devaient être exécutés à midi;

Que cette exécution n'a pu avoir lieu à l'heure précise de midi, en ce que la guillotine ne se trouvait pas montée; qu'elle a été manquée, nous le croyons, parce que le mécanisme de la guillotine n'avait pas été monté par des hommes de l'art.

Nous rapportons qu'à l'exécution de la femme Blot, l'exécuteur des hautes œuvres a été obligé de remonter son couteau, laissant la patiente le cou à moitié coupé. A la seconde chute du couteau, l'exécution a été faite. Un murmure général s'est fait entendre parmi le public.

Celle de Richard, seconde exécution, n'a pas été entièrement faite. Cependant le couteau remonté, n'a pas servi à achever l'exécution; l'un des valets du bourreau avait détaché la tête du corps de Richard en la saisissant brusquement et avec colère, avant que le couteau ne retombe pour la seconde fois.

Pour les départs des cadavres pour le cimetière, les valets s'occupant de démonter la guil-

LA TERREUR ROUGE EN ESPAGNE

Dans la coquette ville de Succa, ont commencé, au milieu d'une affluence considérable, les débats du procès sensationnel intenté à vingt-deux habitants de Cullera, accusés d'avoir assassiné, le 18 septembre, le juge de Succa, son greffier et un alguazil, accourus à Cullera pour rétablir l'ordre.

Les inculpés ont été transférés de Valence à Succa, et la ville est occupée militairement par les troupes du général Garba. On redoute, en effet, des manifestations politiques, certains partis estimant inique que les accusés soient jugés en conseil de guerre, sous prétexte que l'état de siège était proclamé dans la province au moment du crime, quand il y avait à peine une heure que Valence connaissait cette mesure lorsque le drame se produisit à Cullera.

A 8 heures précises, le lieutenant-colonel d'artillerie Feyran, président du conseil de guerre, assisté de six capitaines, fait son entrée. Les accusés sont introduits, puis lecture est donnée de l'acte d'accusation.

Rappelons les faits: La situation, à Cullera, en septembre, était insoutenable. La grève générale ayant éclaté dans la province de Valence, les meneurs de la ville, anarchistes pour la plupart, décidèrent de créer un comité de salut public. Aussitôt constitué, celui-ci interdit l'accès et la sortie de la cité, fit sauter les ponts et coupa les lignes télégraphiques et les câbles de lumière électrique. Puis ce fut le pillage. Le bruit courut, à Succa, que les émeu-

tiers avaient tenté de jeter à l'eau le président du syndicat et son neveu. Le juge Lopez de Rueda part aussitôt pour Cullera, accompagné du greffier Beltran, du commis greffier Pastor et de l'alguazil Antonio Dolz. A son entrée dans la ville il est lapidé.

L'alguazil part pour chercher du secours. Des séditieux l'assaillent à coups de couteau; il se sauve à la nage; mais sur l'autre rive on le tue à coups de hache et on rejette son cadavre à l'eau.

Pendant ce temps, le juge et le greffier se sont réfugiés à l'hôtel de ville où une bande de forcenés vient les assassiner pour traîner ensuite leurs cadavres dans les rues.

Le lendemain, la troupe accourt et l'ordre est rétabli.

Le principal instigateur du mouvement est José Crespo, dont aucun avocat n'a consenti à prendre la défense et à qui l'on a dû désigner d'office un défenseur militaire.

Dans ses conclusions, le commissaire du gouvernement requiert contre sept accusés la peine de mort; contre quatorze autres les peines variant de 12 ans de réclusion aux travaux forcés à perpétuité. Il abandonne l'accusation contre l'un d'eux.

Si inculpés ont été condamnés à mort: Federico Autina, Francisco Jimeno, Juan Coma, Cesilio San Fe, Jose Copea et Valeriano Martin. Trois sont condamnés aux travaux forcés à perpétuité et les douze autres aux travaux forcés à temps.

lotine, nous avons été obligés d'exiger qu'il les mettait dans le tombereau et de les conduire au lieu destiné.

Chemin faisant et arrivés en face de l'auberge de la Biche, le derrière du tombereau étant tombé ainsi que le mouchoir de la femme, nous avons invité le nommé Buisson, valet du bourreau, de relever le tout; il a relevé le derrière du tombereau, en riant, mais s'est refusé à ramasser le mouchoir.

De tout ce que dessus nous avons rédigé le présent pour servir et valoir au besoin.

Fait au Mans les jours, mois et an que dessus.

Signé: CORNILLEAU, TRICOT, LASSAY, ENAUT, DERVILLY.

Le sang-froid d'un mécanicien

Le sang-froid d'un mécanicien a sauvé d'une mort certaine les nombreux voyageurs du train 929, partant de Monistrol-d'Ailier pour Langogne. Alors que son convoi marchait à toute allure, il était prévenu qu'une lourde rame de wagons de marchandises, sollicitée par la déclivité accentuée de la voie, était partie en dérive de Langogne et arrivait sur lui à une vitesse formidable. Aucune aiguille, aucune voie de garage ne se trouvant sur le

parcours et la terrible collision allait infailliblement se produire. Le mécanicien stoppa en rase campagne, invita ses voyageurs à descendre, décrocha la machine du train qu'elle convoyait et l'envoya à la rencontre de la rame annoncée. Par un hasard providentiel, alors que la locomotive s'arrêtait toute seule après quelques minutes de marche, la rame en dérive, qui arrivait comme une trombe, dérailla par suite de sa vitesse et ses wagons lourdement chargés s'émettaient contre les parois de maçonnerie qui bordent la voie.

Trop charitable!

Les filles et le baccara chez les hommes, la coquetterie chez les femmes, — tels sont les motifs ordinairement invoqués pour obtenir la protection légale des prodiges.

Le cas est beaucoup plus rare de cette vieille dame que les juges de la première chambre de la Seine ont pourvu d'un administrateur parce qu'elle se montrait excessivement charitable.

Richie de deux millions à la mort de son époux, l'excellente créature ne possédait guère aujourd'hui que cinq cent mille francs. Le reste, elle l'a donné aux pauvres; soit: quinze cent mille francs en dix ans.

CONCOURS N° 38 (6 Série)

LE CASIER JUDICIAIRE DE LA MÈRE LAPIE

SIXIÈME ET DERNIÈRE SÉRIE (Voir la notice page 11).



LISTE DES PRIX

1^{er} PRIX. — Cinquante francs en espèces.
2^e PRIX. — Une très jolie bourse en argent avec séparation.
3^e PRIX. — Une bouteille "La Splendide", conservant les liquides à la même température.
Du 4^e au 10^e PRIX. — Un beau bougeoir style Louis XV.

Du 20^e au 25^e PRIX. — Une belle chaîne Régence.
Du 30^e au 35^e PRIX. — Un gentil vide-poche en porcelaine de Copenhague.
Du 40^e au 45^e PRIX. — Un stylo, se remplissant automatiquement.
Du 45^e au 70^e PRIX. — Un beau cadre à photographie.
Du 75^e au 100^e PRIX. — Une glace de poche brel que

Les Faits-Divers de la Semaine

A COUPS DE CHAISE. — Vers onze heures du soir, place des Capucins, un charpentier et une femme, qui se trouvait avec lui, ont été frappés à coups de chaise par un individu. Ce violent personnage ayant brisé le siège qu'il tenait à la main, entra dans un café, s'empara d'une queue de billard et en frappa les deux mêmes personnes.

Des gardiens de la paix intervenus, voulurent accompagner à l'hôpital la femme qui était assez sérieusement blessée à la tête, mais elle s'y refusa; elle ne voulait pas non plus déposer de plainte contre l'agresseur.

Quant au charpentier, il a été assaillissant motif de sa part, dit-il.

Une enquête est ouverte au sujet de cette agression encore mystérieuse.

BORDEAUX.



SCÈNE SANGLANTE. — Aux docks une bagarre éclata entre des marins anglais et espagnols. Les premiers, se voyant sur le point de succomber, s'armèrent de leurs couteaux et en frappèrent leurs adversaires. Puis tout le monde prit la fuite, laissant deux blessés sur le trottoir où les agents les trouvèrent.

BORDEAUX.



COUPS DE COUTEAU. — Vers onze heures et demie du soir, sur les quais, deux ouvriers en état d'ivresse se prirent de querelle. A bout d'argument, l'un porta à l'autre deux coups de couteau et prit la fuite. On recherche le coupable.

BORDEAUX.



GENDARME BLESSÉ. — Pendant la nuit, un contrôleur des contributions indirectes et son commis, surveillaient un passage de contrebandiers. Deux gendarmes les accompagnaient. L'un d'eux, trompé par l'obscurité, prit le commis pour un contrebandier. Le commis se crut au contraire attaqué et tira sur le gendarme un coup de revolver qui lui perfora les intestins.

CARCASSONNE.

RIVALITÉ SANGLANTE

Grand roman d'Amour inédit

Par Daniel BOVIGNY

TROISIÈME PARTIE

CHAPITRE VII

LUI. (Suite.)

— Tu crois... que je... t'ai... aimé! Idiot, fat! articulait-elle... Je te... détestais... C'est... Robert... que j'aime... Oui... Robert!... Toi... tu es laid!... tu... es... brutal!

Pierre se prit à sourire en entendant ce débordement d'injures.

— Je me plais à croire, fit-il, qu'il n'y a jamais eu entre nous de sentiments de tendresse. Nous ne sommes pas faits (Dieu merci!) l'un pour l'autre.

« Quant à Robert de Randon, c'est mon ami, et s'il a commis la sottise d'avoir quelques faiblesses pour vous, il s'en repent sincèrement et je puis vous donner l'assurance que votre amour pour lui, aussi violent soit-il, ne peut pas égaler l'aversion et le dégoût que vous lui inspirez.

— Un homme... qui insulte... une... femme... est... un lâche! riposta la furie.

— Vous n'êtes plus des femmes qu'on respecte. Vous êtes hors la société... Cependant je ne veux pas être un ingrat. Je tiens à reconnaître, devant votre digne frère, que votre imprudence m'a rendu deux immenses services, en m'apprenant par une lettre écrite de Paris (pas à mon adresse, j'en conviens!) que M. Cantal avait commis le crime du château...

— Ah! c'est toi, voleur! hurla le notaire, qui...

— Oui, c'est moi qui ai détourné la fameuse missive.

— Canaille!

— Deuxièmement, en me dévoilant, dans un moment de tendresse, la séquestration de Fernande, qui est, en ce moment, rassurez-vous! en bonne santé et en sûreté.

Se tournant brusquement vers sa sœur, Léonard la fixa avec des yeux terribles et, les dents serrées, murmura, en la menaçant du poing:

— Toi!... toujours toi!...

Jean-Marie revint, à ce moment, une lettre à la main.

— Voici ce qu'un exprès vient de porter pour toi, dit-il, en présentant le papier à son ami.

Celui-ci décacheta fébrilement l'enveloppe. Un silence morne, entrecoupé par les gémissements de Mlle Cantal, régna dans la pièce pendant que Pierre lisait:

Monsieur,

Je reçois à l'instant votre plainte contre le sieur C... Cette affaire étant d'une gravité exceptionnelle, veuillez vous rendre de suite dans mon cabinet où je tiens à entendre de votre bouche des éclaircissements précis avant de rien transmettre. Ma porte vous sera ouverte à toute heure de jour et de nuit.

Veuillez agréer...

Le Procureur de la République

Signé: ...

* Voir les numéros 113 à 155.

— Tiens! pensa-t-il, voilà qui est bizarre! Et s'adressant aux deux misérables:

— Jusqu'à nouvel ordre, vous êtes mes prisonniers. Défense de sortir de la maison. Je vous préviens, d'ailleurs, qu'elle est bien gardée.

— Bandit!... prends tes précautions!... Je saurai me défendre et t'accuser!... cria le notaire.

Yvonne joignait ses imprécations à celles de son frère, et les laissant hurler à leur aise, les deux amis les enfermèrent soigneusement.

Puis, prenant par le bras son cher Jean-Marie, Pierre de Kergaroul lui confia:

— Le procureur de la République me fait appeler. Encore un qui ne veut pas croire à la culpabilité des Cantal. Il veut s'assurer probablement que ma plainte n'est pas l'œuvre d'un fou ou d'un mystificateur. Je pars ce soir. Je te confie la garde des prisonniers.

— Sois tranquille! mon petit.

— Je cours embrasser ma chère Fernande, puis en route pour Rennes! Demain matin je serai de retour.

— A demain, mon gars!

CHAPITRE VIII

LE DERNIER CRIME DE LÉONARD.

Quand Pierre entra dans la modeste demeure du père Alain, tout le monde poussa un cri de joie.

— Enfin! le voilà! dit le vieux marin en pressant avec effusion les mains du jeune homme.

— Vous me reconnaissez donc? fit celui-ci en souriant.

— Dame! M'sieu Pierre, répliqua une bonne vieille, cassée en deux, l'épouse du vieux matelot, Jean-Marie nous a bien donné vot' signalement, allez!... Et puis... nous vous attendions!... Et Mamzelle Fernande, aussi, vous attend... vous pouvez le croire!... Minute! je vas l'appeler; elle est dans le jardin à regarder les roses... Ah! elle est ben heureuse!

Et, entr'ouvrant la porte du fond, elle cria:

— Mamzelle Fernande! venez vite... il est là!...

Quelques secondes après, la jeune fille faisait irruption dans la grande pièce au plancher en terre durcie et se précipitait dans les bras de son frère en s'écriant: Pierre! Pierre!...

— Le bon Dieu vous protège maintenant, allez! Mamzelle, dit la vieille.

Les deux jeunes gens ne pouvaient rompre leur étreinte. Les sanglots de Fernande arrachaient des pleurs aux vieillards, et Pierre lui-même, que la souffrance avait pourtant un peu cuirassé, ne cessait de s'essuyer les yeux. Se dégageant doucement des bras de sa petite sœur, il prit un siège de bois, à côté d'elle, et mit ses amis au courant de la situation des Cantal.

— Je vais de ce pas, ajouta-t-il, chez le procureur de la République, à Rennes.

— Ne craignez-vous pas que les bandits ne s'esquivent pendant votre absence? fit observer la bonne femme.

— Oh! ils sont bien gardés. Jean-Marie se charge de les surveiller.

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

CHIENS ENRAGÉS. — La famille d'un entrepreneur, composée d'une jeune fille de treize ans, d'un jeune garçon de dix ans et d'une jeune fille d'un village voisin qui était allée passer l'après-midi du dimanche avec sa camarade, s'amusaient à jouer avec les deux chiens de la maison, quand ceux-ci tout à coup se mirent à les mordre.

Très surpris de ce changement d'habitude, l'entrepreneur qui en fut averti, s'empressa de faire venir le vétérinaire, qui reconnut les chiens atteints d'hydrophobie.

Le lendemain matin, un des ouvriers de l'entrepreneur, abattit les deux chiens et les trois chats de la maison.

Les blessés ont été dirigés sur l'Institut Pasteur de Lyon.

TULLINS.



UNE FEMME ÉTRANGÉE. — Des voisins d'une marchande de chiffons ne l'ayant pas vue sortir de chez elle, pénétrèrent dans sa maison. Ils trouvèrent la malheureuse étendue à terre, étranglée. Le criminel avait achevé sa victime en lui martelant le crâne à coups de bouteille. L'assassin fut bientôt découvert. Il n'était autre que la nièce de la victime, âgée de 20 ans.

BLOIS.



HOMICIDE PAR IMPRUDENCE. — Installés dans un café, plusieurs mineurs buvaient. L'un d'eux voulant plaisanter, sortit de sa poche un revolver et ajusta en riant un camarade. Malheureusement, l'armes n'était pas au grand arrêt. Le coup partit et le mineur visé fut tué sur le coup.

RIVE-DE-GIER.



HORRIBLE MORT. — Demeurée seule auprès du feu, une femme de 80 ans voulut le tisonner. Des morceaux de bois enflammés tombèrent sur ses vêtements et y mirent le feu. A ses cris, des voisins se précipitèrent à son secours. Mais la pauvre femme portait de si graves brûlures qu'elle ne tarda pas à succomber.

TERRENOIRE.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

LE PETIT NOËL

DE LA FEMME A COLAS

Catherine Balançon, épouse Marot, a été condamnée à six mois de prison pour avoir volé à sa façon la nuit de Noël.

Cette appétissante commère, que vous voyez aujourd'hui pleurer comme une Madeleine qui se désolait de ne pas être de Commerce, s'est rendue, en cette nuit fatale, coupable de ce que les magistrats appellent le délit, les maris le crime, les amants le péché d'adultère. Et dame, aujourd'hui, au cadran de la Justice Humaine — une patraque qui se détraque à tout moment — l'aiguille marque l'heure du châtimement.

Sur le banc des prévenus, la pauvre Catherine baisse la tête, tandis que Colas Marot, son époux, assis au ban de la partie civile, lève haut le front qu'elle a ombragé.

Colas Marot, un petit gros rougeaud de quarante-deux ans, sans barbe, au bedon quelque peu proéminent, qui s'est fait beau comme un astre pour venir déposer devant le tribunal, est un brave homme de meunier,

travailleur, excellent commerçant, un peu ficelle peut-être, mais le métier veut ça, qui exploite à son compte le petit moulin de Pogny-sous-Barbuise, joli village de la vallée de l'Aube.

Le moulin est proche de l'église, dont il n'est éloigné que de cinquante ou soixante mètres au plus.

Dans la soirée du 24 décembre, il fit rudement froid à Pogny. L'eau gela dans les chambres, le vin dans les caves. La Barbuise charriait dans son courant des glaçons qui se brisaient avec des craquements sinistres contre l'usine de Colas Marot.

Vers onze heures et demie, selon l'usage antique et solennel, l'unique cloche de la localité convia, par ses tintements de chaudron fêlé, la population, copieusement abreuvée de vin blanc, à venir du temple saint en foule inonder les portiques pour célébrer une fois de plus, à la lueur vacillante des cierges fumeux, la venue du divin Rédempteur.

Colas Marot, son bonnet de coton relevé sur le front et rabattu sur les oreilles, sa veste de futaine boutonnée jusqu'au cou, fumait, avec délices, sur le pas de sa porte, un brûle-gueule en terre outrageusement culotté et coiffé d'un couvercle de cuivre retenu par une chaînette de même métal.

— Bonsoir, Colas Marot, fit une voix grave. Vous ne vous décidez donc pas encore cette année à assister à la messe de minuit?

— Bonsoir, monsieur le curé... Ma foi non.

L'argent ne vient pas tout seul, et les temps sont durs.

— Je ne dis pas... Mais tout le monde est logé à la même enseigne... Voyons, Colas Marot, entre nous, est-ce que vous ne devriez pas donner l'exemple? Vous n'êtes pas le premier venu: vous êtes le plus fort imposé de la commune... Si j'avais le meunier, j'aurais bientôt le boulanger, le boucher, le sellier...

— Plus tard, quand j'aurai des rentes, je ne dis pas non, conclut le meunier pour avoir la paix. En attendant, avec votre permission, j'ai fait faire comme votre cloche, j'ai fait du son... Seulement, m'est avis, ajouta-t-il avec un gros rire, qu'on retrouvera un peu plus de farine dans le mien que dans le vôtre. Bonsoir, monsieur le curé. Bon divertissement...

Et, enchanté de sa plaisanterie, Colas Marot déboussa soigneusement sa pipe, dont il plaça le culot en réserve dans son gousset, puis il retourna, sans se hâter, à son travail, pendant que, craignant d'être en retard, son interlocuteur courait endosser à la hâte son harnais ecclésiastique des fêtes carillonnées.

Que se passa-t-il ensuite? Les débats vont nous l'apprendre. Essayons de vous le raconter aussi clairement que possible.

La cérémonie nocturne était terminée, les chœurs, attablés au cabaret, pintaient à pleins ventres, déjà aux trois quarts ivres: les fidèles étaient rentrés les uns avec leur

femme, ou même avec celle de leur prochain, et les autres tout seuls, à l'exception de quelques couples intrépides d'amoureux, restés à s'embrasser longuement dans le cimetière qui entoure l'église, certains de la discrétion bien connue des morts.

Quant à M. le curé de Pogny, après avoir congédié ses aides, éteint les luminaires, et fermé derrière lui la porte de la sacristie, il passait auprès du moulin pour regagner son presbytère, lorsqu'il crut entendre comme les appels réitérés d'une voix connue.

Il s'arrêta et prêta l'oreille: il ne s'était pas trompé.

— A moi! au secours! hurlait la voix avec l'énergie du désespoir.

— Courage! cria le prêtre en se servant de ses mains comme d'un porte-voix. Courage! On y va. Où êtes-vous?

— Dans la roue! Je suis prisonnier dans la roue!...

— Dans la roue, malheureux! Mais elle tourne!

— Je le sais bien, allez. Prenez la lanterne et sauvez-moi.

Non sans risquer de se casser le cou, malgré le clair de lune, M. le curé de Pogny parvint à l'entrée du coursier, c'est ainsi que les gens du métier appellent la construction dans laquelle s'effectue le jeu de la roue.

— Qui êtes-vous? demanda le saint homme en voyant le malheureux qui, lui tournant le dos et suant sans doute à grosses gouttes

Les Faits-Divers de la Semaine (Suite).

OUVRIERS ENSEVELIS. — Un entrepreneur s'apprêtait à procéder à la construction d'un tunnel destiné à capter les eaux du lac Carré. Les ouvriers sont approvisionnés de vivres par un câble métallique qui nécessitait d'urgentes réparations. Trois ouvriers y étaient occupés quand ils furent emportés par une avalanche de neige et de gravier. Des équipes de secours se formèrent dès que l'accident fut connu.

Après de longues heures de fouilles, on a retrouvé les cadavres de deux d'entre eux. Mais les recherches ont dû être interrompues et c'est le lendemain seulement qu'on retira les monceaux de neige sous lesquels était enseveli le cadavre de la troisième victime.

GRENOBLE.



UN BANQUIER ATTAQUÉ. — Vers dix heures du soir, un banquier fut attaqué par deux malfaiteurs qui le dépouillèrent et lui volèrent ses clés. Pendant que le banquier allait prévenir la police, les voleurs, munis des clés, allèrent visiter la banque, ouvrirent le coffre-fort, et enlevèrent 17.000 francs.

SAINT-RAPHAEL.



DRAME DE L'ALCOOLISME. — Déjà alcoolique malgré son jeune âge, un jeune homme maltraitait sa mère. Le père ayant voulu intervenir, reçut de son indigne fils plusieurs coups de couteau. Des voisins purent à grand-peine désarmer et maintenir cette brute. L'état du père est grave.

TOULON.



EXPLOSION DE CHAUDÈRE. — Dans une usine, une chaudière qui contenait une centaine de kilos de phosphore blanc et de soufre a fait explosion. Le bâtiment fut presque entièrement détruit. Trois ouvriers ont été très gravement blessés.

LYON.

malgré le froid, accomplissait à l'intérieur du moteur hydraulique le travail peu varié que nous avons tous vu exécuter dans des cages rotatives, soit à des écureuils, soit à des souris blanches, à cette différence près qu'il devait, de toute nécessité, régler sa gymnastique sur la vitesse de sa prison.

— C'est moi, monsieur le curé, c'est moi, Colas Marot.

— Allons donc farceur, Colas Marot est au coin de son feu, le palet, en train d'accomplir l'acte de chair avec sa femme à l'instant même. Ils auraient bien pu fermer les volets, ces saligauds-là.

— Je suis Colas Marot, gémit le prisonnier. S'il y a quelqu'un avec la bourgeoisie, ce n'est malheureusement pas moi.

— Mon pauvre Colas Marot, reprit le prêtre, j'ai le regret de vous l'apprendre, mais vous êtes bel et bien cornard. Si vous aviez envoyé votre femme à la messe de minuit...

— Je ne dis pas le contraire, monsieur le curé, mais nous parlerons de ça tout à l'heure. Vous voyez bien que ce n'est pas le moment...

— Il est vrai que vous faites un drôle de métier. Y a-t-il longtemps que vous tournez ainsi comme le chien d'Anatole Anard, le cloutier de la rue aux Oies... Singulière idée... Vous n'allez pas bientôt sortir de cet endroit?

Et le meunier, soufflant comme un phoque et attentif à sa gymnastique obligatoire, car un seul mouvement manqué pouvait le perdre,

Fernande restait muette de bonheur, les yeux rivés sur son grand frère. Comme elle se sentait heureuse dans cet humble logis où deux grands lits, en chêne grossièrement sculpté et ornés de rideaux en indienne, formaient, avec un large bahut, une table et quelques escabeaux, tout l'ameublement. Elle tenait dans les siennes les mains de Pierre qu'elle ne se décidait pas à lâcher. Il fallut cependant se séparer. Le jeune homme embrassa avec tendresse sa chère petite Fernande qu'il recommanda encore aux bons soins et à la vigilance des deux braves vieillards et s'éloigna dans la direction de Dol pour s'embarquer dans le train de Rennes.

Ce court voyage lui parut interminable. Il avait hâte de convaincre le magistrat. A la gare de Rennes, il choisit parmi les fiacres qui stationnaient, l'équipage qui lui parut le plus fringant et se fit conduire sans retard chez le procureur. Un instant plus tard, Pierre sonnait à la porte d'un hôtel de belle apparence. Un domestique se présenta et tout de suite informa le visiteur que « Monsieur » étant à dîner ne pouvait le recevoir.

— Présentez-lui cette carte, insista de Kergaroul, il m'attend.

Le valet toisa le nouveau venu, et sur un ton, soudain obséquieux, le pria de « se donner la peine » d'entrer au salon.

Tandis que le serviteur allait prévenir son maître, Pierre inspectait la luxueuse pièce inondée de lumière. Ce n'étaient partout que dorure étincelante, meubles de styles, tentures authentiques, tableaux de maîtres modernes, et, sur une console, se dressait la reproduction très artistique d'un vieux manoir. Cette œuvre originale attira de suite l'attention du visiteur. Il s'en approcha le plus possible et ce ne fut pas sans émotion qu'il lut, gravée dans le bas, cette inscription :

« Château féodal de Kerneven, reproduction exécutée par Félicien Chalarid (1900) ».

Mais il ne put retenir un geste de surprise en déchiffrant la suite :

« Offerte en témoignage de grande amitié par Léonard Cantal à Philippe et Guy de Tirnay ».

— Hum ! hum ! murmura-t-il, voilà un cadeau qui va peut-être me donner plus de mal que je ne le pensais à me faire rendre justice...

Tout à coup, la main sur son front, il se recueillit comme pour évoquer un souvenir.

— De Tirnay !... de Tirnay !... pensa-t-il... Serait-ce le juge instructeur de l'affaire Le Coadec ?... Ou bien...

Pierre fut interrompu dans ses réflexions par le bruit d'une porte qu'on ouvrait. Un gentleman d'une tenue impeccable entra. Redingote pincée légèrement à la taille et rouge de la rosette, monocle à l'œil, moustache noire aux points menaçantes, ce personnage, d'une distinction infinie, était le procureur de la République, M. de Tirnay.

— Excusez-moi, monsieur, dit-il, sur un ton glacial, d'avoir pris la liberté de vous convoquer chez moi d'une façon aussi brutale...

— Vous êtes tout excusé, monsieur le procureur, d'autant qu'en la circonstance, il n'y a pas de temps à perdre. C'est moi, au contraire, qui suis désolé de venir vous déranger à cette heure tardive...

— Du tout... du tout... fit le magistrat en désignant un fauteuil à son visiteur.

— Vous m'avez adressé une plainte, monsieur de Kergaroul, contre une personne que je connais depuis fort longtemps et qui a, dans le pays, une réputation d'honorabilité absolue. Vous portez sur lui des accusations telles que je me suis demandé (excusez ma franchise, je vous en prie) si elles n'étaient pas l'œuvre d'un fumiste qui se serait approprié votre nom. Aussi vous comprendrez qu'avant de transmettre votre plainte au parquet, j'ai tenu à m'assurer auprès de vous que mes soupçons n'étaient pas fondés.

— Je comprends parfaitement votre embarras, monsieur le procureur, mais en ce

moment le mien n'est pas moins grand. Une vive amitié, me dites-vous, vous lie à M^e Cantal que bien des gens considèrent aussi comme un honnête homme. Veuillez me permettre cependant (en m'excusant de la peine que je vais vous faire), de vous démontrer à quel point l'homme que j'accuse serait plutôt digne de la réprobation universelle.

— Voyons !... voyons !... monsieur, dit en toussotant le magistrat, voudriez-vous me faire savoir comment vous avez été amené si tardivement à rejeter sur le notaire de Kerneven la responsabilité de l'attentat. On pourrait à juste titre s'étonner que vous n'ayez pas, au moment même du procès, éclairé la justice que vous traitez un peu vertement dans votre lettre, en la personne du juge d'instruction, M. Philippe de Tirnay, mon frère.

— Ah !... fit Pierre, comme s'il sortait d'un long rêve, M. de Tirnay... le juge d'instruction... est votre frère !...

Et se ressaisissant aussitôt, il continua :

— Mais je réponds à votre question : « Pendant que Jean-Marie Le Coadec était condamné à mort, comme l'assassin de mon père, je me trouvais au Canada, sans relation avec ma famille.

Après une absence de sept ans, je revins dans mon pays, espérant encore y trouver ma famille au complet. A Paris, le hasard me fit rencontrer une personne qui m'informa de la mort de mon père et de ma mère et (chose horrible !) de la conduite infâme de M^e Cantal à l'égard de ma malheureuse sœur. Je tressaillis en apprenant que le garde-chasse du château de Kerneven avait été accusé et condamné. Je ne pouvais pas croire à un pareil crime de la part du plus grand ami de mon père.

Je jurai alors de connaître la vérité.

J'eus recours à une ruse qui, comme vous allez le voir, a porté ses fruits. J'avais quitté le pays encore jeune et délicat, j'y revenais homme, le teint basané, le menton envahi par une longue barbe noire, avec les allures d'un gaillard qui a eu beaucoup à lutter dans sa vie, en un mot méconnaissable. Je m'engageai, alors, comme premier clerc chez le notaire Cantal lui-même, et là, sous le pseudonyme américain de James Guindall, j'eus le temps, pendant un séjour de quelques mois, de me procurer tous les éléments d'accusation contre lui. Oh ! je n'eus pas de peine à découvrir que le notaire était un voleur, dès que je fus au courant de toutes ses affaires.

Je dirai au tribunal comment j'acquis la certitude de la culpabilité du notaire, comment je sus que ma sœur, tendre brebis entre les griffes d'un loup, était séquestrée dans ce château de Kerneven, transformé par l'ignoble personnage en une nouvelle Bastille.

Un long silence suivit ces paroles. Le magistrat, le menton dans la main, semblait atterré.

— Il vous faudra des preuves bien convaincantes, monsieur, dit tout à coup le procureur en redressant la tête, à l'appui d'aussi terribles accusations.

— J'ai assez l'expérience de la vie, riposta Pierre, pour savoir qu'il est imprudent, comme l'on dit, de s'embarquer sans biscuit... surtout sur certains bateaux...

« Cette affaire est bien pénible pour moi, ajouta-t-il, aussi serais-je heureux qu'elle fût promptement menée... »

— La demande en révision du procès Le Coadec va exiger quelque temps. Vous n'ignorez pas qu'il faut la cassation du premier jugement... Ensuite...

— Mais j'espère qu'on ne vas pas laisser plus longtemps en liberté un être aussi dangereux !

— La justice suivra son cours, monsieur, dit sèchement le procureur de la République.

(La suite au prochain numéro.)

Les Faits-Divers de la Semaine (Suite).

UNE COLLISION. — Un cultivateur revenait en voiture, lorsqu'il fit la rencontre d'une automobile. Celle-ci allant à une vive allure heurta et renversa le véhicule du cultivateur, projetant l'attelage dans le fossé. Le cheval fut désharné et sans blessure. Quant au cultivateur, il crut en être quitte pour des contusions sans gravité. En effet, après avoir reçu quelques soins dans une ferme voisine, il regagna son domicile. Malheureusement, le blessé vient de succomber aux suites de l'accident dont il a été victime.

CRESANCEY.



GARDES ET BRACONNIERS. — Deux gardes particuliers surprirent un braconnier qu'ils réussirent à capturer. Mais sur un appel, les gardes se virent entourés de cinq autres braconniers, tous masqués et armés de fusils. Les malfaiteurs mirent les gardes en joue, les menaçant de mort et les obligèrent à relâcher leur prisonnier.

PROVINS.



TENTATIVE DE MEURTRE. — Son amant étant pris de boisson, une femme lui interdit l'accès de sa chambre. L'homme insistant, la femme se rendit dans la chambre de son fils. Furieux, l'ivrogne se jeta sur elle et lui porta un coup de couteau à l'aîne gauche. Malgré sa blessure, on espère sauver la victime.

PANNES.



ACCIDENT DE CHASSE. — Transi de froid, un chasseur s'arrêta dans un petit bois et alluma du feu pour se chauffer. Les cartouches de sa ceinture s'échauffèrent et firent explosion. Le chasseur fut affreusement mutilé et tomba dans le foyer où on le retrouva, la figure en partie carbonisée.

TROYES.

— A tour de bras, monsieur le curé.
— Le dimanche, au cabaret, tu tournais souvent en dérision la religion et ses ministres. Est-ce vrai ?

— Je ne dis pas non. J'ai eu tort.
— Tu me promets d'assister à la messe basse demain matin, de te confesser à l'issue de cet office religieux, puis de recevoir la sainte communion à la grand-messe...

— Oui, monsieur le curé.

— Tu me promets, en outre, de suivre à l'avenir régulièrement tous les offices, de donner non moins régulièrement à la quête pour les pauvres, pour l'entretien de l'église et pour le denier de Saint-Pierre, de communier deux fois par semaine.

— Oui, monsieur le curé, tout ce que vous voudrez...

— Dis : « Je le jure ! »

— Je le jure !

— Maintenant, autre chose. Tu me promets, tu me jures de ne pas te livrer à des voies de fait sur ton épouse coupable si, au sortir de ce mauvais pas, tu la surprends en flagrant délit d'adultère. Tu sais qu'elle est de taille à pécher deux fois en une demi-heure.

— Oui, je le sais, et je jure tout ce que vous voudrez. Mais, vous savez, monsieur le curé, les forces m'abandonnent. Dépêchez-vous de me tirer de là, sans ça je suis fêlé. Je mourrais en état de péché mortel, et vous seriez refait...

(A suivre.)

Le Greffier.

LA FAUTE D'AMOUR

Grand roman de Passion

PAR MAXIME VILLEMER

PREMIÈRE PARTIE

Un drame de famille

VII (Suite)*

Mais Morgane ne l'entendait plus. Elle venait de rendre la main à Cavatine qui filait à toute allure dans la longue allée du parc, et qui bientôt disparut aux regards du marquis et de Micheline.

— Elle se cassera le cou un jour ! dit Antoine en se penchant davantage pour essayer d'apercevoir encore l'imprudente amazone.

Immobile près de son père, Micheline gardait un sombre silence.

C'était la première fois qu'ils se trouvaient seuls depuis le mariage d'Antoine et de Morgane ; la première fois que le père s'occupait de sa fille, semblait s'apercevoir qu'elle vivait près de lui.

— Tu aurais pu accompagner Morgane, dit-il à Micheline en refermant la fenêtre ; une promenade à cheval chaque matin est un exercice très salutaire.

— Qui donc serait resté près de vous ? répondit la jeune fille. Vous êtes souffrant et vous avez besoin de soins que les domestiques ne pourraient peut-être pas vous donner.

— Tu es, et tu seras toujours une bonne fille, fit le marquis avec une douceur triste. Je sais que tu m'aimes profondément, mais je crains cependant que tu ne me pardonnes pas mon mariage avec Morgane.

— Je n'ai pas à juger vos actes, mon père.

— D'ailleurs, toi aussi, tu te marieras bientôt, fit Antoine. Tu me quitteras... et tu auras bien vite oublié Vertes-Feuilles.

— Me marier ?...
— C'est la loi de la nature ; une loi immuable à laquelle il faut se soumettre.

Et il ajouta :
— Tu es un bon parti. Tu as hérité de ta mère une centaine de mille francs ; ce n'est pas énorme, j'en conviens, mais jolie comme tu l'es et portant un grand nom, tu peux prétendre à une riche alliance. Et j'en connais plus d'un parmi nos voisins de campagne qui n'attendent peut-être pas la fin de ton deuil pour venir demander ta main.

— Nos voisins de campagne ? fit Micheline frissonnante ; mais mon père, serait-ce par hasard le propriétaire de « la Ronceray » que vous allez me proposer ?

Antoine haussa les épaules.

— Tu n'y penses pas, Micheline ! Cet homme est archimillionnaire, c'est vrai ; mais il est d'origine obscure ; et je suis persuadé que toi, une fille de vieille noblesse, tu n'épouserai jamais un roturier, si riche fût-il.

— Je l'épouserai... si je l'aimais...
— Et tu pourrais aimer, toi, la fille de la marquise de Presles, un homme qui ne serait pas de notre monde ?

— Père, vous avez bien épousé, vous qui êtes de vieille souche, Mlle Morgane Le Garrec.

Le marquis ne trouva pas un mot à répondre ; ce reproche de sa fille... il le méritait.

Il se leva et, pendant quelques instants, se promena de long en large dans le grand salon.

Puis, toujours silencieux et grave, il sortit et se dirigea vers son cabinet de travail, laissant Micheline seule.

S'il fût resté près d'elle, peut-être se serait-elle décidée à lui avouer son amour pour Jean Bellanger ; maintenant, hélas ! une occasion aussi favorable ne se

produirait sans doute pas de longtemps.

Elle aussi quitta le salon ; et dans le vestibule elle rencontra son père qui se dirigeait vers la terrasse, d'où il espérait apercevoir Morgane.

Le vent s'était progressivement élevé, et, maintenant, il faisait rage. Sur la terrasse de Vertes-Feuilles Antoine avait peine à se tenir debout ; et bientôt, il fut obligé, pour se garantir de la rafale, de s'abriter derrière un pilastre du balcon.

De la terrasse, on aperçoit nettement la campagne, la route et les bois ; mais vainement Antoine cherche-t-il à découvrir « Cavatine » et Morgane ; à ses yeux n'apparaissent que des routes silencieuses dévalant vers Verrey, des bois déserts, une campagne morne.

Néanmoins, il reste là, angoissé, le cœur battant. La conversation de tout à l'heure avec sa fille s'est effacée de son esprit, et, maintenant, il ne songe qu'au retour de Morgane.

Une heure déjà s'est écoulée depuis le départ de la jeune femme ; mais cependant Antoine n'a pas de raison de s'alarmer : il sait que souvent les promenades matinales de Morgane durent plus longtemps. Et pourtant, malgré tout, il ne peut vaincre l'inquiétude qui l'étreint.

Or, qu'est devenue Morgane ?

En quittant Vertes-Feuilles, « Cavatine », rétive aux sollicitations de l'écuyère qui, vainement, cherche à la calmer, a filé comme le vent, descendant la route au galop et se dirigeant à toute allure vers la pleine campagne.

Cette course folle dura de longues minutes.

A l'entrée du village, « Cavatine », toujours emballée, s'engagea sur une pente très rapide et très dangereuse. La bête affolée se serait certainement abattue, si Jean, qui se trouvait là, ne l'eût arrêtée.

— Ah ! la vilaine bête, dit Morgane en sautant à terre ; un peu plus elle roulait sur la route... et moi avec.

Et, se tournant vers Jean :
— Vraiment, monsieur, je ne saurais jamais assez vous remercier ; vous m'avez sauvé la vie.

— Et comme vous êtes une amazone intrépide, dès demain vous remonterez cette bête, sans songer au danger auquel vous vous exposez.

— Qui sait ? Peut-être vous retrouverez-vous sur ma route... et me sauverez-vous encore la vie...

Très occupée de « Cavatine » qui, malgré les efforts de Jean pour la retenir, ruait toujours, Morgane n'avait point encore songé à examiner le jeune homme.

Enfin, elle leva les yeux sur lui ; leurs regards se rencontrèrent... et dans ceux de Morgane une flamme passa.

Elle ne connaissait point ce jeune officier, ce beau garçon au captivant sourire, au mâle visage éclairé par de grands yeux bleus très doux.

— Sans doute vous n'habitez point cette région, dit-elle en dévisageant le jeune homme ; jamais je ne vous ai rencontré à Salmaize.

— J'y suis cependant allé bien souvent autrefois.

— Quand vous étiez enfant sans doute ?

— Oui, madame.

— Vous êtes de Verrey, peut-être ?

— Verrey est presque mon pays natal.

— J'ai oui dire, fit Morgane dont le visage s'éclaira, que le docteur Bellanger avait un petit-fils officier d'artillerie de marine ; ne seriez-vous pas alors monsieur Jean Bellanger ?

— Lui-même, oui, madame.

« Ainsi, pensait Morgane, c'est là le « petit-fils du docteur Bellanger, de cet homme devenu mon plus mortel ennemi ! »

« Quel étrange hasard l'a donc jeté sur mes pas ! »

Et, malgré elle, ses regards cherchent ceux de Jean.

Ils s'en vont côte à côte ; elle, rêveuse et grave, relevant gracieusement sur son bras la traîne de son amazone ; lui conduisant par la bride Cavatine enfin calmée.

Une sensation qu'elle ne s'explique pas s'est emparée d'elle. Cette névrosée se sent mal à l'aise ; cette rencontre fortuite, dans la campagne déserte, du superbe garçon qui l'a sauvée d'une mort certaine, la bouleverse profondément.

A la grille de Vertes-Feuilles, Antoine, inquiet, attendait le retour de Morgane.

En apercevant Jean Bellanger, il fronça les sourcils, son visage s'assombrit.

— Me voilà tout à fait rassuré, dit-il ; vous étiez en fort bonne compagnie, ma chère.

— Sans M. Bellanger, qui m'a sauvé la vie, vous seriez veuf une seconde fois, fit Morgane avec ironie. Monsieur le lieutenant Bellanger est un brave ; il n'a pas hésité à se jeter à la tête de Cavatine emballée dans une descente dangereuse.

— Je vous avais prévenue du danger.

— Enfin tout s'est fort bien arrangé ; me voilà saine et sauve, prête à recommencer la même promenade.

— Et peut-être Jean se retrouvera-t-il encore sur votre route...

— Qui sait... le hasard est si grand !

Pendant ce colloque, tenu à voix basse, Jean Bellanger, tout occupé de Cavatine, ne s'était point mêlé à la conversation.

Puis un valet de pied accourut, ramena l'animal à son box... et Jean salua, se disposant à se retirer.

— J'ai deux mots à vous dire, monsieur, fit Morgane en posant sa main gantée sur le bras du jeune homme. Aujourd'hui je n'ose vous retenir, car sans doute vous êtes attendu à l'Ermitage ; mais venez me voir demain... j'ai de chaleureux remerciements à vous adresser, et en outre cela nous procurera à tous le plaisir de vous revoir.

— Certainement, fit le marquis, nous serons très heureux de vous recevoir à Vertes-Feuilles, monsieur Jean.

Une légère pâleur envahit le visage du jeune homme ; ses yeux rencontrèrent ceux de Morgane... et il tressaillit.

— C'est entendu, n'est-ce pas ? reprit Mme de Presles ; à demain.

— A demain, répéta Jean.

Et il partit.

Il ne dit pas un mot de cette aventure au grand-père qui certainement l'eût supplié de ne pas aller à Vertes-Feuilles.

Dans l'esprit de Jean avait germé tout à coup une bien douce pensée.

« Qui sait, songait-il ; cette femme que j'ai sauvée d'une mort certaine pourra, par simple reconnaissance, m'être une auxiliaire précieuse auprès du marquis de Presles. Elle plaidera sans doute en ma faveur le jour où je demanderai la main de Micheline. »

Le lendemain, comme deux heures sonnaient, il se dirigea vers Salmaize et gagna Vertes-Feuilles.

Morgane l'attendait dans le petit salon.

Tout d'abord, Jean fut fortement déçu. Il espérait trouver Micheline ; mais la jeune fille, à qui on n'avait pas fait part de cette visite, était partie voir ses parents.

Jamais Morgane n'avait été si belle. Vêtue d'une robe d'intérieur en crêpe de Chine blanc qui faisait ressortir plus encore la mate pâleur de son visage, elle était vraiment captivante et superbe.

Jean en fut ébloui.

« Quelle créature de charme ! pensait-il ; maintenant je comprends toute la violence de l'amour qu'elle inspira au marquis de Presles. »

Très habile dans l'art de la séduction, Morgane prenait peu à peu ce jeune homme qui, soupçonnant le danger, cherchait à se défendre, voulait fuir.

Et Morgane, devinant aussitôt cette lutte intérieure, souriait finement et

baissait les yeux pour cacher l'impression de joie qui s'y reflétait.

Mais tout à coup Jean leva la tête ; et il aperçut en face de lui, éclairé maintenant par un pâle rayon de soleil, le portrait de Micheline, de cette Micheline adorée, objet de toutes ses pensées, de tous ses espoirs.

Alors il ne vit plus Morgane, et demeura indifférent à toute cette beauté devant lui triomphante... le charme était tombé.

Et comme Jean ne pouvait détacher ses regards du portrait de la jeune fille, Morgane suivit la direction de ces regards... et pâlit.

— Le portrait de mademoiselle de Presles est vraiment ravissant, n'est-ce pas ? fit-elle avec un peu d'ironie.

— Superbe !... et si ressemblant...

— Micheline est pour vous une amie d'enfance, n'est-il pas vrai, monsieur ? Autrefois vous veniez souvent à Vertes-Feuilles, et toujours vous y étiez accueilli presque comme le fils de la maison ?

« Vous voyez... je sais un tas de choses, ajouta-t-elle en souriant. Ce matin, j'ai longuement interrogé Antoine sur votre compte : je voulais apprendre qui vous étiez, ce que vous faites, connaître vos aptitudes. Et Antoine, très ombrageux cependant d'habitude — je ne dis pas jaloux, car il n'a lieu d'être jaloux de personne — m'a parfaitement renseignée.

— Alors vous devez savoir que j'ai été en partie élevée par madame la marquise de Presles ?

— Mon mari m'a dit tout cela.

— Sans doute il vous a dit aussi que j'ai été boursier à l'Ecole polytechnique, que ma position de fortune est nulle et que je suis, comme on dit vulgairement, un officier de fortune ?

— Cela ne vous empêchera pas d'arriver rapidement et de vous marier richement un jour, fit Morgane d'un ton tranchant qui n'échappa pas à Jean.

— Je n'épouserai jamais, que la femme que j'aime.

— Ainsi vous aimez ?

— J'aime.

— Vous avez déjà trouvé la femme de vos rêves ?

— Je l'ai trouvée.

— Vraiment, vous m'intriguez, fit Morgane en se levant — car maintenant elle ne pouvait tenir en place.

Et d'un ton qu'elle s'efforçait de rendre enjoué...

— Je voudrais bien connaître l'élue de votre cœur.

— Vous la connaissez, fit Jean, enhardi par l'apparente bonhomie de Morgane.

— Je la connais ?

— Parfaitement.

— Voyons, où habite-t-elle ? à Verrey peut-être... ou à Salmaize ?

Surpris par la précision de cette question, Jean ne répondit pas tout d'abord.

Mais bientôt il reprit empire sur lui-même, et comprit que le moment était venu de parler ; laisserait-il donc échapper cette favorable occasion sans confier le secret de son amour à une femme pouvant, si elle le voulait bien, lui être si utile ?...

— Madame, dit-il enfin d'une voix calme, vous venez de me poser une question à laquelle je veux répondre franchement ; et je le ferai avec d'autant plus de franchise et d'empressement que si je me suis rendu aujourd'hui à Vertes-Feuilles, c'est dans l'intention bien arrêtée de vous parler de cet amour.

— Mais, monsieur, vous êtes vraiment étonnant, fit Morgane d'un ton ironique. Certes, je vous dois peut-être la vie... j'en conviens ; vous avez montré la plus grande bravoure en vous jetant à la tête de Cavatine qui pouvait vous renverser, vous piétiner. Je vous dois donc beaucoup de reconnaissance ; mais je ne sais pas que cette reconnaissance puisse m'obliger à servir vos amours et à entendre vos confidences.

— N'est-ce point vous qui les avez provoquées, ces confidences ? fit Jean décidé à tout braver.

« Puis j'ai pensé que vous, madame, qui avez aimé, deviez être indulgente pour les autres. Le bonheur rend compatissant et bon, dit-on ; et vous devez être bonne, vous que le marquis de Presles a aimée, vous à qui il a donné son nom.

« Eh bien, madame, pourquoi alors ne nous tendriez-vous pas la main, à Micheline et à moi ; pourquoi ne prendriez-vous pas sous votre protection deux êtres s'adorant depuis leur enfance ?

« Oui, Micheline et moi nous nous aimons ; et les plus graves événements

* Voir les numéros 149 à 155.

ne pourront jamais nous séparer ! Dès que sera fini le deuil de mademoiselle de Presles je demanderai sa main ; et si vous le voulez bien je l'obtiendrai, car le marquis, quelque réfractaire fût-il à une telle union, ne pourra rien vous refuser... »

Morgane s'était assise sur un divan bas ; et, ses doigts fuselés enfoncés dans sa lourde chevelure noire, elle gardait le silence.

Puis enfin elle leva la tête ; et ses prunelles ardentes se fixèrent sur Jean Bellanger.

— Ah ! vous aimez Micheline ? dit-elle ; — et je ne l'ai pas deviné ! je n'ai pas compris les tristesses de Mlle de Presles !...

« Non, non, ce n'était pas sa mère qu'elle pleurait, c'était vous ! »

« Ah ! vous aimez Micheline !... et vous venez me le dire, vous venez me demander d'intercéder en votre faveur à tous deux auprès du père confiant et trompé ! »

— Je vous en supplie...

Après quelques instants de profonde réflexion, Morgane dit :

— Je n'ai rien à vous refuser, monsieur ; vous pourrez faire votre demande dès que sera fini notre deuil... et alors nous verrons.

Il se leva, interdit et troublé.

« Cette femme ment ! pensait-il ; et je sens que je viens de me faire une mortelle ennemie ! »

Elle resta seule.

Longtemps elle écouta les pas de Jean se perdre dans les longs corridors ; puis elle ouvrit la fenêtre et regarda au dehors, espérant le revoir encore.

Dans l'allée de tilleuls, elle aperçut le jeune homme — et un frisson la secoua tout entière.

Alors elle referma la fenêtre et sur le divan qu'elle venait de quitter elle tomba, brisée.

Une émotion jusqu'ici inconnue s'était emparée d'elle, et cette émotion la faisait pâlir et rougir tour à tour.

Jamais son cœur n'avait battu comme il battait en ce moment.

Antoine entra.

Elle ne leva même point la tête et demeura plongée dans ses rêveries.

Il se pencha, et sur les lourds cheveux d'ébène, posa doucement ses lèvres.

— Tu dors ? demanda-t-il.

— Non.

— Alors à quoi penses-tu ?

— A rien.

— Jean Bellanger est-il venu ?

— Il sort d'ici.

— Tu ne l'as pas gardé bien longtemps.

— A quoi bon ?

— Jean est un excellent garçon, un protégé de la mère de ma fille.

— Et un ami d'enfance de Micheline, n'est-ce pas ?

— Ils ont été élevés ensemble.

La pensée vint à Morgane de raconter au marquis ce que venait de lui dire Jean ; mais elle réfléchit et se tut.

« Ah ! non, songea-t-elle, je ne dois rien dire ; Antoine donnerait peut-être son consentement... et cela je ne le veux pas. Il serait si heureux de vivre seul avec moi que, sans la moindre hésitation sans doute, il accorderait à Jean Bellanger la main de Micheline... et moi je ne veux pas que Micheline épouse jamais cet homme ! »

« Non, non, ils ne se marieront point. »

Elle s'était redressée ; et, une flamme dans les yeux, elle regardait Antoine presque agenouillé devant elle, mendiant un sourire.

Jamais il n'avait tant aimé cette femme devenue sienne. Tous les souvenirs tragiques de l'odieux drame qui s'était déroulé à Vertes-Feuilles s'étaient maintenant effacés de son esprit, et sa conscience semblait à jamais fermée aux remords.

Vaincu par ce violent amour, Antoine paraissait avoir perdu tout sens moral ; il était à présent incapable de résister aux volontés et aux caprices de cette fille sauvage qui bravait tout et que rien ne pouvait atteindre.

Et elle, encore sous le coup de l'entrevue qu'elle venait d'avoir avec Jean, faisait la comparaison entre ces deux hommes si différents l'un de l'autre.

L'un, jeune, beau, séduisant...

L'autre, déjà vieux, type parfait du gentilhomme campagnard sans aucune distinction.

Et dans le cœur de Morgane s'élevait de la colère.

Il dit très bas :

— Qu'as-tu ? Jamais je ne t'ai vue aussi nerveuse. Tu es toute pâle, tu détournes les yeux quand je te parle ; tu ne m'aimes donc plus, Morgane ?

Et comme elle se taisait, il reprit d'un ton d'exquise douceur :

— Pour toi, j'ai tout oublié, même mon deuil, et Micheline, que j'aimais tant autrefois, m'est aujourd'hui indifférente.

« Quand je ne te vois pas, je suis fou. Hier, pendant les interminables minutes de cette promenade à cheval, j'ai cru mourir d'angoisse ; je suis monté sur la terrasse et je t'ai cherchée, cherchée, dans les lointains pleins de brume. »

« Ah ! Morgane ! tu ne peux comprendre combien je t'adore ! Tu es la seule femme que j'aie jamais aimée, tu le sais bien — mais j'ai peur de cet amour : maintenant que tu es à moi,

matin, et je pouvais disposer entièrement de mon après-midi. J'eusse été heureux de faire un bout de promenade avec toi, mais je t'ai vainement cherché. Sans doute tu es allée à Salmaize.

— Oui, grand-père.

— Et tu as rôdé autour de Vertes-Feuilles ?

— J'y suis entré.

— Ah ! petit, petit, peut-être as-tu eu tort...

Et il ajouta sur un ton de doux reproche :

— Tu voulais voir Micheline ?

— Il ne s'agissait pas aujourd'hui de Mlle de Presles. Certes j'eusse été heureux de la rencontrer ; mais Micheline, ignorant que je devais me présenter aujourd'hui à Vertes-Feuilles, était allée visiter ses pauvres.

— Alors, tu as vu le marquis ? fit

qu'elle ne connaît pas... et tu es assez naïf pour y ajouter foi ?

Alors Jean explique en quelques mots au grand-père qu'il a sauvé Morgane d'une mort presque certaine en se jetant à la tête de Cavatine emballée, et en maîtrisant l'animal qui ruait, se cabrait.

— Tu as risqué ta vie pour cette misérable... et tu comptes sur sa reconnaissance ? Ah ! prends garde, petit... prends garde, et souviens-toi bien de ces paroles : « jamais tu n'auras de plus mortelle ennemie que cette femme ! »

— Grand-père, vous me faites peur...

— Crois-moi ; tiens-toi sans cesse sur tes gardes...

« Sur ce... allons dîner. Surtout pas un mot devant Catherine, sinon tout Verrey saura bientôt où tu es allé aujourd'hui. »

VIII

Jean Bellanger ne retourna pas à Vertes-Feuilles et ne reparut plus dans le salon de la marquise ; mais il eut plusieurs fois l'occasion de rencontrer Micheline à Salmaize.

Jamais entre eux il ne fut question de Morgane ; mais ils convinrent qu'à l'expiration du deuil de la jeune fille, le docteur Bellanger se présenterait à Vertes-Feuilles et demanderait pour son petit-fils, au marquis de Presles, la main de sa fille.

Et Jean, le cœur plein d'espoir, rejoignit son poste à Toulon.

Morgane, elle, sembla bientôt avoir oublié le jeune homme.

Plusieurs mois s'écoulèrent.

Vers la fin de janvier elle annonça à Micheline son intention d'aller, avec le marquis, passer les restes de l'hiver à Monte-Carlo, et elle lui proposa de l'emmener.

— Non, répondit Micheline ; je suis en deuil, et ne veux point aller là où on s'amuse. La perte de ma mère m'est trop douloureuse pour que je cherche à l'oublier.

— Comme vous voudrez ; mais votre résolution ne modifiera en rien nos projets.

Le lendemain, en compagnie d'Antoine, Morgane partit pour Paris, d'abord pour voir son fils, mis en pension dans une institution de Passy, ensuite pour commander des toilettes, qu'elle voulait sensationnelles.

Le marquis, complètement annihilé, n'avait d'autres volontés que celles de sa femme ; aussi pouvait-on le rencontrer chez les couturières à la mode, chez les meilleures modistes, partout enfin où Morgane, grisée par sa nouvelle situation, commandait sans compter.

Antoine payait sans sourciller les notes élevées que les fournisseurs lui présentaient et n'osait se plaindre à Morgane de ces dépenses exagérées.

Dans la seconde quinzaine de février, ils partirent enfin pour le Midi.

D'abord il fut convenu qu'ils séjourneraient à Nice pendant quelques jours ; mais Morgane connaissait Monte-Carlo, et elle préférait cette coquette petite ville à Nice — à Nice où elle craignait de ne pas être suffisamment remarquée.

Antoine loua donc à la Condamine une coquette villa — la villa des Roses — que Morgane se chargea en quelques jours d'aménager somptueusement.

Puis elle prit deux domestiques, loua une voiture au mois, et se jeta à corps perdu dans la vie enfiévrée de ce pays de rêve.

Jamais Antoine n'était venu dans le Midi ; d'ailleurs il avait peu voyagé, ne quittant ses terres que pour aller de temps à autre soit à Paris, soit à Dijon, où la famille de Presles était fort connue.

Tout d'abord cette existence agitée l'étonnait, et pendant quelques jours il eut la nostalgie du pays natal. Ce gentilhomme campagnard se trouvait mal à l'aise dans le milieu cosmopolite qui l'environnait ; mais pour ne pas troubler la joie de Morgane il n'osait ni se plaindre, ni même formuler sa pensée.

Puis, peu à peu, Morgane, dont la beauté faisait sensation, l'entraîna au Casino, dans les salles de jeu brillamment éclairées.

(La suite au prochain numéro.)



○ ○ LA GOUTTE DE SANG. — Ils furent tous pris d'un fou rire, ○ ○
○ ○ renversés dans des fauteuils, les mains comprimant le ventre. ○ ○

que tu portes mon nom, je crains de te perdre...

— Et c'est pourquoi tu étais, hier, jaloux de Jean Bellanger ?

— Oui, je suis jaloux de tous les hommes. Moi, vois-tu, je ne connais pas les roueries du monde ; du jour où je t'ai aimée, je te l'ai dit tout de suite... Et maintenant, j'ai peur que d'autres ne te le disent aussi.

« Penchée vers lui, elle regardait ce visage enluminé, cette physionomie éclairée par deux yeux d'une extrême bonté ; et elle faisait la comparaison avec l'autre, avec Jean Bellanger, ce brillant officier aimé de Micheline... et un sourire errait sur ses lèvres. »

Pendant ce temps, Jean, inquiet, descendait la route de Salmaize à Verrey.

Sur le seuil de l'Ermitage, l'aïeul l'attendait.

— Ah ! te voilà, petit...

— Déjà rentré, grand-père ?

— J'ai fait toutes mes visites ce

l'aïeul devenu inquiet et bouleversé.

— J'ai vu Morgane, la belle bigoudine de Guénolé.

— Et sans doute cette coquine t'a ensorcelé, toi aussi...

— Rassurez-vous, grand-père. Jamais la nouvelle marquise de Presles ne me fera oublier la première, celle à qui je dois tout le bonheur de ma vie.

« Morgane est une femme adorable et belle à faire damner tous les saints du paradis, j'en conviens ; mais toute cette beauté, si affolante pour d'autres, me laisse complètement indifférent. J'ai là, dans le cœur, un amour exclusif... et c'est cet amour qui me rend si joyeux aujourd'hui. »

— Explique-toi.

— Mme de Presles m'a promis son appui le jour où je demanderai la main de Micheline ; elle intercédera en notre faveur et — ce que femme veut, Dieu le veut — le marquis accédera aux prières de sa femme !

— Elle t'a fait cette promesse, à toi

LA GOUTTE DE SANG

Grand roman dramatique

PAR JULES MARY

TROISIÈME PARTIE

Perdus dans Paris

IV (Suite.)

Ils tendirent leurs rudes mains à l'officier. Ils étaient émus jusqu'aux larmes.

— En avant donc, pour la guerre aux apaches.

— Ils n'ont qu'à bien se tenir.

— Mes amis, dit gravement Mirador, ils vous donneront du fil à retordre...

— Tant plus on se cogne et tant plus on rit, dit l'homme du Nord avec douceur.

— Tant plus on a des pièges à tendre, et tant plus on a de chances de capturer, dit l'homme du Centre.

— Tant plus il y a de la lutte et tant plus il faut de la diplomatie...

C'était, en dernier ressort, l'homme du Midi qui avait parlé.

Avant de se séparer, et après que Boutort se fut entretenu à voix basse avec ses deux amis, il fut convenu que le soir même ils se retrouveraient chez Mirador à sept heures, pour dîner...

Le soir, un peu avant cette heure, on sonna chez l'officier.

Il s'attendait à voir entrer soit Chevillat, soit Boutort, soit Marchenoir.

Or, il eut, devant le personnage qui entra, un geste de recul...

Geste, non de terreur — Mirador était, nous le savons, inaccessible à ce sentiment — mais de dégoût.

C'était un homme entre deux âges, d'apparence robuste et de taille moyenne.

Il était vêtu d'un veston râpé, qui avait dû passer par toutes les couleurs avant d'adopter le gris sale définitivement.

Son pantalon rapiécé, effrangé, tirebouchonnait sur des espadrilles, la chemise faisait corps avec le veston dont elle semblait la doublure, et, sur le gilet, une énorme chaîne en doublé retenait des breloques en acier.

Mais la tête ! Tout d'abord une casquette de drap noir à coiffe rigide, à visière carrée. Et sous cette casquette, un visage hideux... boursofflé... marbré de taches rouges... et des yeux dont les paupières avaient l'air d'être des plaies saignantes.

Et l'homme dit, la voix avinée, rauque, assourdie :

— Monsieur Mirador, s'il vous plaît ?

— C'est moi ! dit sèchement l'officier.

— Me semblait bien ! Pour lors, on ne reconnaît pas les amînches ?

Et comme Jean esquissait le geste de le jeter à la porte, il éclata d'un large rire bon enfant, en se tenant les côtes, d'un rire inextinguible.

— Ah ! elle est forte ! Ah ! elle est bonne...

— Boutort ! c'est vous, Boutort ! ! exclame l'officier.

— Moi... oui, moi-même !... En contre-apache ! Chouette, hein ? A-t-on du génie pour se donner de la distinction ?...

Et pris lui aussi d'un accès d'hilarité, Mirador mêla sa gaieté à celle de l'homme du Midi, devenu méconnaissable.

Au même instant, on entendit dans la cour le son plaintif d'un accordéon qui préludait à quelque chanson.

Presque aussitôt une voix vigoureuse entonnait un chant guerrier :

Où vont tous ces preux chevaliers,
L'orgueil et l'espérance de la France ?
C'est pour défendre nos foyers
Que leur main a repris la lance.
Mais le plus brave, le plus fort,
C'est Roland, ce foudre de guerre.
S'il combat, la faux de la mort
Suit les coups de son cimetière...

Malheureusement pour le chanteur et pour le musicien, il était défendu de donner ce genre d'aubades dans la cour

de l'immeuble. Le concierge, qui ne les avait pas vus entrer se précipita pour les expulser. Il s'ensuivit une vive altercation, des cris, des injures, des menaces d'aller chercher les gardiens de la paix. Il y eut même une tentative des deux

— Une idée, mon capitaine... Si on les faisait monter, si on les invitait à dîner ?

Après tout, c'est peut-être de pauvres diables... et dam ! nous avons besoin d'entretenir des alliés partout...

Boutort envoya un coup de sifflet.

enluminé, la bouche d'un ivrogne invétéré.

En somme, deux de ces vagabonds redoutables, capables de tous les mauvais coups et qu'on n'aime point à rencontrer, passé minuit, dans les quartiers déserts.

Mirador se reprochait déjà sa condescendance envers l'homme du Midi, lorsque le squelette préluda sur son accordéon, pendant que l'autre attaquait :

Soldats français, chantons Roland,
L'honneur de la chevalerie,
Et répétons, en combattant,
Ces mots sacrés : Gloire et Patrie...

Après quoi, comme Boutort tout à l'heure, ils furent pris d'un fou rire, renversés dans des fauteuils, les mains comprimant le ventre.

— Chevillat ! Marchenoir !

— Excusez, mon capitaine, dit le squelette, — qui était Chevillat — de nous présenter à vous sous cet uniforme...

Nous n'avons, Marchenoir et moi, qu'un costume propre pour nous deux et nous le mettons à tour de rôle... C'est son tour aujourd'hui, ce sera mon tour demain...

A moi, demain, le chapeau de soie, et la redingote, et le grimpaient. A moi, les bottes... à lui les guenilles...

— Vous êtes méconnaissables, dit Mirador... Je vous en fais mes compliments.

— Et, à partir d'aujourd'hui, on ne s'appelle plus de noms de chrétiens...

Ainsi, moi, dit Boutort, je suis devenu Dingue-Dingue...

— Moi, dit Marchenoir, je suis l'Amidon, à cause que j'ai le nez qui trogne.

— Et moi on m'appelle Montre-Tout, dit le Squelette, parce que je ne cache rien.

Le valet de chambre de Mirador faillit tomber à la renverse en voyant son maître en pareille compagnie : Poup n'avait connu de sa vie, même parmi ses compatriotes de la brousse, des êtres aussi hideux.

Il apportait une lettre que le concierge venait de monter.

— Tiens, dit l'officier surpris, cette lettre revient de la Chalade... et c'est une écriture de femme, que je ne connais pas...

Il décacheta, parcourut, et la tendit à Renaud en murmurant :

— Les pauvres filles !

Puis, aux trois compagnons :

— Voici une lettre qui va simplifier le service que j'attends de vous... En effet, j'avais compté vous employer à retrouver le meurtrier de Richard et à découvrir dans Paris, où elles sont perdues, le refuge de Modeste et de Valentine...

Or, cette lettre est de Modeste. Voici ce qu'elle dit simplement, — hélas ! avec tant de douloureuse éloquence :

« Nous sommes dans la plus profonde misère et nous avons recours à vous... »

Une ligne en post-scriptum indiquait une adresse : 32, rue des Peupliers...

— J'irai ! fit Mirador... J'irai dès demain matin... La misère est fertile en mauvais conseils... et il faut, en vérité, que ces enfants...

Il s'arrêta. Renaud examinait la lettre et l'interrompait d'un geste.

— Non, Jean, vous n'irez pas. Ce serait inutile...

— Et pourquoi ?

— Parce que cette lettre n'est pas de Modeste...

— De Valentine, alors ?

— Pas plus de l'une que de l'autre... Je connais leur écriture... J'affirme.

Ils restèrent silencieux tous les cinq ; après quoi l'officier se mit à rire.

— Eh bien, j'irai quand même, car voici l'occasion cherchée, attendue... Un piège ! Nous leur rendrons la monnaie de la pièce... Vous vouliez, camarades, entrer en relations avec les bandits qui, décidément, se déclarent nos adversaires ?... Vous êtes servis...

Ils se concertèrent jusqu'à minuit. A minuit ils se séparèrent.



LA GOUTTE DE SANG. — L'un des bandits se leva et vint se placer devant la table de Mirador.

artistes pour entamer le second couplet :

Déjà mille escadrons épars
Couvrent le pied de ces montagnes,
Je vois leurs nombreux étendards
Briller sur les vertes campagnes...

Au bruit — qui se changeait en tumulte, — car maintenant il y avait des imprécations qui partaient de tous les étages — Mirador ouvrit une fenêtre et regarda.

Derrière son épaule, Boutort jetait lui-même un coup d'œil.

— Oh ! oh ! murmura-t-il, voilà deux sales têtes !... Trouvez pas, mon capitaine ? On viendrait vous espionner que je n'en serais pas surpris...

L'accordéon faisait rage, lamentablement. L'artiste le secouait avec des contorsions assurément dignes de plus de succès. Par hasard, leurs têtes levées guignant les sous qui ne tombaient pas, leurs regards rencontrèrent Mirador. Ils saluèrent.

— Vraies figures de bandits, murmura l'officier.

On eût dit que les artistes attendaient ce signal. La chanson s'interrompit. L'accordéon fut jeté dans le dos. Et lorsque les gardiens de la paix, sous la conduite du concierge, accoururent pour les expulser, il n'y avait plus personne...

Boutort alla ouvrir.

Ils se trouvèrent en présence de deux personnages d'allure invraisemblable...

L'un, blond, maigre à faire peur, eût pu ressembler à l'image qu'on se fait habituellement de la mort — la mort ambulante — le squelette armé de sa faux. Et il était vêtu de haillons sordides, les pieds vaguant à l'aise dans des bottines éculées et ouvertes par où les doigts tentaient de s'affranchir. La tête était coiffée d'un morceau de chapeau. L'air était insolent et cynique. Un mauvais sourire crispait ses lèvres blêmes.

L'autre était mis proprement, habillé d'une redingote noire, d'un pantalon noir et coiffé d'un chapeau haut de forme : c'était le chanteur à la voix vigoureuse.

Il avait l'œil faux et méprisant, le visage

Le lendemain, dans le courant de la matinée, Mirador se faisait déposer en voiture non loin de la porte de Bicêtre, renvoyait sa voiture et se dirigeait à pied vers la rue des Peupliers. Il s'assura qu'il n'était pas suivi, s'arrêta à plusieurs reprises, se mit en embuscade. Non, la solitude était presque complète dans ces parages. De rares passants. Aucune figure suspecte.

Il passa devant la maison, peinte de deux couleurs violentes, rouge et bleu, et qui était isolée entre des terrains vagues. Au rez-de-chaussée, un mastroquet avec un comptoir, quatre ou cinq tables vides. Et à la porte d'un corridor se balançait un écriteau jaune indiquant qu'on trouvait là des chambres meublées à prix très réduit.

Maison sinistre qui sentait son coupe-gorge d'une lieue.

Vraiment l'endroit était bien choisi pour un guet-apens.

Il entra, s'assit sur une table, frappa avec sa canne à plusieurs reprises. Mais il eut la sensation qu'on l'avait vu entrer, que sa présence, sans doute inattendue à pareille heure, avait dû surprendre des gens qui se cachaient, et il crut percevoir des voix mystérieuses dans un cabinet au fond du débit de vins.

Enfin, le patron se décida à se montrer, s'avança, essuya la table avec une serviette grasse et noire, et avec un sourire obséquieux demanda :

— Que faut-il servir à monsieur ?

— Rien, mon brave, je ne consomme pas.

— Alors ? fit le patron, dont l'œil eut comme une menace.

— Alors, c'est un renseignement que je désire... Vous êtes le gérant de la maison meublée ?

— Oui...

— Vous avez chez vous deux jeunes filles...

— L'homme ne broncha pas.

— Modeste Le Brioude et Valentine Thibaudier...

— Non. Il y a erreur. Voici mon registre. Je n'ai pas ces noms-là...

Il tendit un registre crasseux que Mirador ouvrit.

A la dernière page, deux noms le frappèrent : Louise Vernond, Marie Berthaudun. Il avait oublié le détail de ce changement de noms, bien que Malagrin l'eût prévenu.

Il tressaillit. Était-ce vrai ? Elles étaient donc là, dans ce garni ? Et Renaud s'était trompé, en affirmant qu'il ne reconnaissait pas l'écriture de Modeste ?...

— C'est bien cela, dit-il... Louise et Marie... Mais pour être bien sûr que je ne commets pas d'erreur, faites-moi donc leur portrait...

Le portrait — sur lequel le bistro s'étendait avec complaisance — répondait exactement à celui de Modeste et de Valentine. Quelque chose, toutefois, éveilla un vague soupçon dans l'esprit de Mirador. On eût juré que l'homme récitait ce qu'il disait comme une leçon apprise. Il dit tout ce qu'il savait avec une volubilité extrême sans s'arrêter... Après quoi, il ajouta, le regard toujours en dessous :

— C'est-il ça qu'il vous faut ?

— Ce sont bien les jeunes filles que je cherche. Elles sont chez elles ?

Une hésitation imperceptible. Un coup d'œil vers le cabinet du fond. Tout à coup la porte de ce cabinet s'ouvrit et deux hommes en sortirent, allèrent s'asseoir à une table près de la porte, rendant ainsi toute fuite impossible.

Du reste, Mirador, paisible et souriant, ne songeait pas à fuir.

Il se mit à examiner les nouveaux venus et fit claquer sa langue, comme lorsqu'on vient de savourer un cru de haut goût. C'était deux bandits aux larges épaules et à la figure bestiale. Mirador soupira. Il ne reconnaissait, en eux, ni le titi au coup de couteau, ni le wattman de la rue de Lisbonne...

Avait-il en face de lui le fameux Coribasse, dit l'Ingénieur ?...

Mirador était doué d'une observation aiguë.

Un coup d'œil sur les deux colosses lui prouva qu'ils ne répondaient, ni l'un ni l'autre, au signalement qu'il connaissait de Coribasse. L'Ingénieur avait une intelligence très vive. Or, ces deux-là, c'étaient des brutes ! Quelle que soit la beauté ou la laideur du visage, l'intelligence s'y lit comme en un livre ouvert. On ne lisait, sur ces visages, que les instincts les plus répugnants.

Une seule réflexion troubla un instant la paisible quiétude de Mirador :

— Quelle est la main inconnue qui arme ces gens contre moi ?

Tout à coup, l'un des deux se leva et vint se planter debout devant la table de l'officier, en croisant les bras dans une attitude de défi.

D'une voix enrouée, rocailleuse :

— Qu'est-ce que vous avez à nous reluquer, vous ?

Mirador appuya les coudes sur la table, sourit, envoya une bouffée de cigarette en pleine figure du colosse, et répondit doucement :

— C'est vrai... Je vous regardais tous les deux et vous en valez la peine... Je n'ai jamais vu plus parfaits modèles de bandits...

Il y eut une véritable stupeur.

Les deux colosses et le marchand de vins se consultèrent d'un signe. On eût dit qu'ils avaient mal entendu. Une pareille et aussi audacieuse insolence ! C'était fou ! Ils ne pouvaient en croire leurs oreilles. Puis, les deux hommes eurent un grondement de fauves. Pendant une minute rapide, on put craindre que tous deux ne s'élançassent... Un bond, et c'en était fait du frère et téméraire jeune homme.

Le signe échangé sembla les calmer.

L'homme grimaça un sourire et balbutia, de l'écume au coin des lèvres :

— Vous n'êtes pas poli, gringalet...

Mais on a pitié de vous !...

Et retrouvant d'un geste brusque les manches de sa chemise, il étala, sous le nez de l'officier, deux bras d'hercule, tatoués, aux muscles saillants, énormes. Un coup de poing, asséné par tous les muscles tendus, et c'était la mort foudroyante.

— Tâtez ça pour voir...

Mirador obéit... Il appuya un doigt léger sur cette barre de fer... puis, enlevant le bouton de sa manchette, retroussa lui aussi sa manche jusqu'à l'épaule, et il étala près du colosse un bras blanc, élégant, un bras de femme...

Les autres se mirent à rire...

La main longue et fine de Mirador s'appuya tout à coup sur les doigts de l'hercule, les réunit comme pour une caresse... serra lentement...

L'hercule riait toujours...

La main serra, serra davantage... On vit les doigts énormes se pétrir et s'amincir dans une étreinte d'acier... L'hercule ne riait plus... il y avait en lui une surprise immense... puis ses traits se contractèrent... il lutait contre la douleur affreuse...

— Tonnerre ! hurla-t-il.

On entendit craquer les os. Il fit un violent effort pour se dégager. La main resta dans les doigts de l'officier, comme si elle y était clouée. Alors, il ferma le redoutable poing de son bras resté libre et le poing fonda sur le crâne de Mirador.

Mirador fit un léger mouvement à droite, évita le coup et, avant que le bandit renouvelât son effort, l'autre poignet était emprisonné dans la seconde main si frêle, tordu comme une baguette. Alors, les yeux dans les yeux, tête contre tête, Mirador, toujours assis à sa table, le géant penché sur cette table et saisi comme par une machine de mort, il y eut un spectacle étrange.

Les yeux exorbités dans un effort inouï, les veines de son front près d'éclater, Jean torturait, hachait cet homme... Et l'homme poussait des hurlements...

— Assez ! Assez !

Mirador le lâcha en lui imprimant un mouvement de bascule qui le fit reculer jusqu'au fond du débit de vins, où il resta accroupi, la poitrine sifflante, les yeux fous de rage et de terreur, comme devant quelque chose de surnaturel.

— Le Boucher a trouvé son maître ! murmura le patron.

Soudain, un couteau ouvert parut dans sa main, et il va s'élançant, lorsque le patron casse un verre sur l'étain du comptoir, avec un bruit retentissant.

C'est encore un signal, sans doute, car le Boucher dompte sa rage, se calme... et regagne la table de son compagnon en murmurant.

— Il a de la poigne, le gosse... Mais faudra voir ! faudra voir !...

Mirador s'est remis. A peine une légère pâleur prouve-t-elle l'effort qu'il vient de faire. Et il reprend, posément, l'entretien qu'il avait avec le bistro :

— Je vous ai demandé si Louise et Marie étaient chez elles...

— Oui, elles sont dans leur chambre.

— Veuillez vous informer si elles peuvent me recevoir...

Le patron haussa les épaules et gronda : — Pas tant de manières... Vous n'avez qu'à monter et à frapper...

Mirador hésita.

Il flairait un guet-apens.

D'autre part, si Modeste et Valentine étaient vraiment à l'hôtel ? Si on ne lui mentait pas ?... S'en irait-il sans une dernière tentative pour les retrouver ?

Il se leva, monta lentement l'escalier sombre, arriva au premier étage. Bien qu'on fût en plein jour, il fut obligé d'allumer une allumette pour chercher la porte de la chambre des jeunes filles.

C'était au bout d'un couloir étroit, où il trébucha contre deux ou trois marches qu'on ne pouvait voir.

Il frappa, écouta. Personne ne répondit. En même temps, il entendit craquer l'escalier, derrière lui, sous une marche lourde. Le guet-apens se dessinait. Il sourit.

D'en bas, le marchand de vins criait :

— Entrez donc... elles doivent dormir... faudrait tirer le canon pour les éveiller...

Un son lointain appela l'attention de Mirador. Il lui sembla percevoir au fond d'un terrain vague de la rue des Peupliers un accordéon qui s'évertuait plaintivement. Et la musique douloureuse fut couverte par une voix puissante qui chanta :

Combien sont-ils ? Combien sont-ils ?

C'est le cri du soldat sans gloire.

Le héros cherche les périls.

Sans les périls qu'est la victoire ?

— Montra-Tout et l'Amidon ! murmura Jean, en leur donnant leurs noms de guerre.

Il ouvrit la porte et entra.

La chambre était vide.

— Je m'en doutais !...

Il allait sortir. Il n'en eut pas le temps. Derrière lui, barrant la porte, le Boucher, hideux de colère et de l'humiliation subie, se dressait, le couteau à la main.

— Va falloir vider cette querelle-là ! dit-il, enroué...

— Je veux bien ! fit doucement l'officier.

Le géant s'était rué sur lui... Soudain il se rejette en arrière... Un canon de revolver se dresse à deux pouces de son front... Il recule... Mais cette fois, celui qui barre la porte et commande l'entrée — ou la sortie — ce n'est plus le bandit, c'est Mirador.

— Je te préviens que je ne manque jamais mon coup... Donc, assieds-toi et cautions.

Dompté, le Boucher s'assied. Mais il n'a pas lâché son couteau.

— Je vais te mettre à ton aise... tout de suite... Je te promets de ne pas me servir de mon revolver... Je répondrai à ton surin par mon surin...

Et il tira de sa poche un long couteau qu'il ouvrit.

— De deux choses l'une... ou tu vas me renseigner... ou tu refuseras... Si tu refuses, je te tue comme un chien enragé, que tu es... d'une balle entre les deux yeux... Je suis en cas de légitime défense. Si tu me renseignes, je te donnerai ta revanche et me battrai avec toi... couteau contre couteau... Tu auras donc encore la chance de me tuer et de voir, par conséquent, ton indiscretion, si tu en commets une, enfermée pour jamais dans la tombe, avec moi... As-tu compris ?

— Oui.

— Acceptes-tu de parler ou refuses-tu ? Mirador arma son revolver, il le leva à la hauteur de son œil, lentement.

Le bandit eut un instant d'hésitation... le regard braqué sur le revolver...

— Je parlerai. Après, nous nous battons... Qu'est-ce que vous voulez savoir ?

— Tu m'attendais ici, avec ton camarade ?... C'est donc un guet-apens ?... Oui ou non ?

— Oui.

— Les jeunes filles que je venais chercher... on ne les y a jamais vues ?

— Non.

— Tu ne m'avais jamais rencontré avant ce soir ?

— Non.

— Donc aucune animosité contre moi.

— Non.

— Alors, tu n'as fait qu'obéir ? Tu as donc un maître ?... Qui te commande ?

Silence du bandit. On devine, cette fois, quela réponse lui coûte. Il tremble devant le revolver qui le menace, mais il tremble également devant l'obligation de parler, sans doute parce qu'il n'en ignore pas les terribles conséquences.

— Quel est ton maître ? répète Mirador, la voix sèche. Je t'avertis que je ne

suis pas très patient et que le doigt me démange... Prends garde...

Le colosse haussa les épaules et grommela :

— Après tout, qu'est-ce que ça me fait de manger le morceau... puisque dans cinq minutes je l'aurai fouillé le cœur avec mon lingue...

— Puissamment raisonné. Donc, parle, puisque tu n'as rien à craindre...

— A mon tour d'imposer deux conditions... Retirez les cartouches de votre revolver... En outre, ne barrez plus la porte... ça vous empêchera de vouloir filer, quand j'aurai parlé.

— J'y consens... Tu vois ? J'ai confiance... Garde toi-même la porte... Bien... Quant à mon revolver... voici !... Le nom, maintenant dis le nom...

Mais le Boucher eut un éclat de rire sauvage...

D'un bond il fut sur Mirador... son couteau s'abaissa avec la rapidité de l'éclair... et ne frappa que le vide... Jean avait prévu la trahison, fait un saut de côté, et au moment où le géant se redressait en ricanaient, il chancelait, le crâne fendu par la crosse du revolver... Puis, avec une prestesse merveilleuse, Mirador glissait une balle dans le barillet, visait de nouveau et disait :

— Le nom ? Dis le nom, ou je te casse la tête...

— Nous nous battons au couteau ?... bégaya le misérable...

— Oui je te ferai cette grâce ! Mais parle, parle ! dit Mirador qui sembla grandir soudain et dont la voix devint terrible.

Alors, il entendit le nom qui fut prononcé par le Boucher, faible comme un soufuffle, — prononcé avec un frisson d'épouvante : — Coribasse, l'Ingénieur !

Mirador, en entendant ce nom, laissa échapper un long soupir.

Soupir de joie et de soulagement.

Il avait peur, dans la lutte entreprise, de se battre contre l'inconnu, contre le mystère, dans les ténèbres.

Maintenant, les ténèbres se dissipaient.

L'homme qui se dressait devant lui, dans un but qu'il ignorait encore, il connaissait son nom, et il finirait bien par le connaître en personne... Ce n'était plus un être insaisissable, quelque chose comme un fantôme... c'était un bandit, redoutable sans doute, puisque cet autre bandit, le Boucher, tremblait rien qu'en disant son nom !...

— Coribasse, l'Ingénieur !

Qu'était-ce que cet homme ? Et pourquoi en voulait-il à Mirador, jusqu'à tenter deux fois de le faire assassiner ?... La cause de cette haine violente ?

Autant de problèmes... que chaque jour finirait bien par éclaircir un peu.

Ce nom étrange, ce nom qui devait si facilement rester dans toutes les mémoires, il ne s'en souvenait pas, et jamais, jusqu'en ces derniers temps, on ne l'avait prononcé devant lui... Coribasse devait connaître Mirador... Au fond des ombres épaisses qui entouraient encore ce mystère, le jeune homme entrevoyait vaguement la vérité... Mais cette lueur était si pâle, si indécise, qu'elle ne retenait pas son attention...

D'où venait-elle, cette lueur ?

De ceci, simplement :

Coribasse s'était servi des noms de Modeste et de Valentine pour l'attirer dans le guet-apens de la rue des Peupliers.

Coribasse avait adressé sa lettre à la Chalade, pour éloigner les soupçons.

Coribasse savait donc l'intérêt que Mirador portait aux jeunes filles ? Et comment eût-il appris leurs vrais noms, puisqu'elles ne déclaraient, dans les garnis où les malheureuses se réfugiaient, que des noms d'emprunt ? Il les avait donc rencontrées avant leur arrivée à Paris ? Ce ne pouvait être séparément, l'une à Metz, l'autre à Verdun ? C'était donc toutes deux ensemble ? Où ? Si ce n'était aux environs de la Chalade ?... Au château de la Vierge ?

Alors, quelle conclusion logique à tirer de ces déductions ?

Pierre Sambut et Coribasse ?... Était-ce donc un seul et même individu ?

— J'aimerais mieux ça, et l'affaire serait singulièrement simplifiée ! pensait-il.

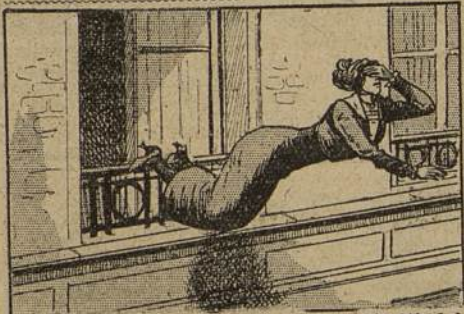
(La suite au prochain numéro.)

Les Faits-Divers de la Semaine (Suite).

ELECTROCUTÉ. — Un ouvrier employé aux docks du quai d'Austerlitz, âgé de dix-neuf ans, était occupé à faire fonctionner une grue électrique. Soudain on le vit s'affaisser sur la plate-forme où il se trouvait. Le malheureux venait d'être électrocuté. Il fut transporté d'urgence à l'hôpital de la Pitié, mais il expira presque aussitôt. Une enquête a été ouverte par le commissaire de police du quartier de la Gare, pour établir les causes de l'accident.



BLESSES PAR DES RODEURS. — Une quinzaine d'apaches se trouvaient dans la rue de Crémée et cherchaient qu'on leur passât des billets d'emparement. Ils se mirent à se battre et à se blesser. Des agents cy. li. les accoururent. Une bagarre s'engagea. Trois agents, frappés à coups de couteau, furent blessés. Par bonheur, d'autres agents arrivèrent et purent s'emparer du chef de la bande.



POUR NE PAS FAIRE « LA NOCE ». — Dégoutée de la vie de débauche qu'elle menait, une jeune femme se réfugia dans un hôtel de la rue de Trévise; puis, après avoir adressé à son ami une lettre dans laquelle elle lui disait qu'elle n'avait qu'à choisir entre la « noce » et la mort, elle se jeta par la fenêtre du deuxième étage. Son état est désespéré.



UN HOMME POIGNARDÉ. — En remontant vers quatre heures du matin le faubourg du Temple, un ciseleur eut une altercation avec plusieurs individus. Un de ces derniers se jeta sur lui et le frappa d'un coup de couteau au-dessous du sein gauche. Le blessé, relevé par des agents, fut transporté à l'hôpital.

TRAGIQUE DÉVOUEMENT D'UNE SERVANTE

La semaine dernière est morte à l'hôpital Beaujon, après une longue et douloureuse agonie, une vieille servante, qui avait été grièvement brûlée, chez ses maîtres, et dont la conduite en la circonstance fut véritablement héroïque.

Jeanne Monnot avait soixante-quatre ans. Sa vie, toute de travail et de fidélité, elle l'avait passée dans la même famille. Elle avait élevé les enfants, les avait vus grandir, devenir adultes, se faire une existence à eux. La brave femme était restée sous le toit de leur mère jusqu'à l'époque, assez récente, où celle-ci mourut.

Alors elle vint se placer chez la fille de sa patronne, une jeune femme qu'elle avait connue enfant, qui, aujourd'hui, est mariée et mère de trois bébés, et demeure rue Brunel.

Il faut dire que la vieille Jeanne était traitée non en domestique, mais en parente. On avait, pour elle, les égards qu'on aurait eus pour une grand-mère.

Il y a dix jours, les époux allèrent dîner en ville et passer la soirée au théâtre.

Après leur départ, Jeanne se servit, on ne sait pourquoi, d'un petit tonneau qu'elle voulut remplir d'essence. Elle le croyait vide, mais se trompait. Le liquide déborda. Elle recueillit le trop plein dans une assiette creuse pour le remettre dans le bidon. Au cours de l'opération, son tablier fut inondé d'essence.

Elle porta l'assiette dans la cuisine. Quelques minutes après, elle alluma une lampe et jeta l'allumette non éteinte qui, par fatalité, tomba dans l'assiette.

L'essence s'enflamma et mit le feu à son tablier.

MEMENTO DE LA COUR D'ASSISES

CHEMINEAU ASSASSIN. — Le nommé François Guillot, né à Lorette (Loire), manœuvre à Saint-Chamond, a comparu devant la cour d'assises de l'Ain, sous l'inculpation de meurtre. Voici les faits :

Le 2 août 1911, la dame Marie Challand, née Meunier, cultivatrice à Genouilleux (Ain), permit à deux chemineaux de passer la nuit sous son hangar. Le lendemain matin, on trouva à l'endroit où les deux hommes avaient couché, le cadavre du plus jeune percé de six coups de couteau. Quant à son compagnon, il avait disparu.

Comme la dame Challand avait pris la précaution de se faire remettre les papiers des deux individus, on put sans difficulté établir aussitôt leur identité. La victime était un nommé Pierre Malatray, âgé de trente-trois ans, raccommodeur de porcelaine à Chalon-sur-Saône. Son meurtrier se nommait François Guillot et exerçait la profession de manœuvre à Saint-Chamond.

Quelques heures après le crime, Guillot se présentait d'ailleurs à la gendarmerie de Mâcon, et s'accusait spontanément d'avoir donné la mort à Malatray.

Des témoignages recueillis, il résulte que Guillot, probablement dans le but de dérober à Malatray l'argent dont il pouvait être porteur, a profité de son sommeil pour lui donner la mort à coups de couteau.

Guillot a déjà subi quarante et une condamnations. Six témoins sont entendus. M. Lesbros, substitut, soutient énergiquement l'accusation.

M^e Gallard, avocat, présente la défense de Guillot.

Après délibération, le jury rapporte un verdict affirmatif.

La cour condamne Guillot aux travaux forcés à perpétuité.

BOURREAUX D'ENFANT. — Devant les Assises du Pas-de-Calais, ont eu lieu les débats du monstrueux assassinat commis à Courrières, dans un bois. Un jeune garçon de sept ans, Charles Lheureux, fut étranglé par son père d'adoption, Louis Cresson, qui pour se débarrasser de lui, n'hésita pas à le jeter dans une mare, avec la complicité de son cousin, Edmond Cresson.

Le meurtrier a déjà été condamné plusieurs fois pour vol. A l'audience, il continue à nier le crime qui lui est reproché et accuse son cousin d'en être l'auteur.

Louis Cresson avait, au cours de fréquentes scènes de ménage, laissé échapper des paroles imprudentes.

Le président lui fait observer que lui seul avait intérêt à faire disparaître le petit Charles.

Une trentaine de témoins ont été entendus, tant à charge qu'à décharge.

Après un sévère réquisitoire du ministère public, les accusés Louis et Edmond Cresson sont condamnés aux travaux forcés à perpétuité.

La Cour a, en outre, prononcé la déchéance des droits à la puissance paternelle en ce qui concerne Louis Cresson.

La foule a hué les coupables.

LA MISÈRE Pousse AU CRIME. — Les époux Barbat, de la commune de Chahaignes, vivaient dans une grande misère. Un jour, ils se trouverent sans pain.

— Qu'allons-nous devenir ? dit Marie Barbat.

— Ne t'inquiète pas, répondit Joseph, son mari. Demain, on en aura.

Le lendemain, en effet, ils étaient riches : ils avaient cent sous. Et aussitôt, suivant la coutume des malheureux, des voleurs et des assassins, ils se signalèrent par de surprenantes prodigalités : ils achetèrent d'un coup une livre de sucre, trois harengs saurs à la fois et pour dix sous de pain. Cela se passait le 27 janvier dernier.

Seulement, dans la nuit qui précéda cette folle journée, une vieille dame octogénaire, Mme Degaille, du hameau de Doucet, avait été assassinée dans son lit. L'assassin, pour anéantir les moindres traces de son passage, avait pris le soin, en partant, de mettre le feu aux quatre coins de la maison. On retrouva le cadavre de la vieille dame enfoui sous des couvertures — ce qu'on appelle à la ville des lits de plume — à demi consumés. Joseph et Marie Barbat arrêtés, après avoir nié, avouèrent le crime, puis la fantaisie les prit de se retracer, ils désignèrent au juge d'instruction, comme étant les coupables, tous les amis et connaissances dont les noms leur vinrent à l'esprit.

Devant la cour d'assises de la Sarthe où ce coup de fortune les a amenés, ils ne savent plus rien, ou presque rien.

Après l'audition de quelques témoins, notamment la vieille servante de l'octogénaire assassinée, l'audience fut renvoyée après dîner, pour réquisitoire et plaidoiries.

La malheureuse fut horriblement brûlée aux mains, aux jambes et à l'abdomen.

Avec le plus grand sang-froid, elle se roula par terre et put éteindre les flammes.

Quoiqu'elle souffrît atrocement, elle ne poussa pas un cri et maîtrisa sa douleur pour ne pas effrayer les petits qui allaient s'endormir.

Puis, avec un courage stoïque, elle s'installa près de ses enfants, les berça, répondit doucement à leur babil ingénu, et ne quitta point leur

A la reprise des débats, après un bref et vigoureux réquisitoire de M. le procureur de la République Joffre et une plaidoirie très habile de M^e Simon et Bouvier-Collet, le jury rapporte un verdict affirmatif avec circonstances atténuantes pour le mari, négatif pour la femme. En conséquence Joseph Barbat est condamné à vingt ans de travaux forcés et sa femme Marie acquittée.

— Vous venez de condamner un innocent et voilà ! dit simplement Joseph Barbat.

RÉVOLTES EN CONSEIL DE GUERRE. — Le conseil de guerre du Mans a jugé les meneurs de la mutinerie militaire qui se produisit au Mans le mois dernier.

On se rappelle que quatre soldats : Léon Selle, du 1^{er} régiment colonial ; Charles Thérin, du 145^e d'infanterie ; Eugène de Rette, du 118^e d'infanterie, et André Selvant, du 5^e d'infanterie, qui avaient été transférés du fort Gassion au Mans à la suite d'une première mutinerie, défoncèrent, le 21 novembre, les portes de leurs cellules à coups de planche de lit. Selvant tenta d'entraîner une révolte générale des quatre-vingt prisonniers militaires, mais la force armée put rétablir l'ordre. Les quatre meneurs furent mis en cellule de correction. Le lendemain le major de la garnison ayant donné l'ordre de mettre les hommes aux fers, de Rette donna le signal d'une nouvelle émeute, qui fut réprimée avec le concours des artilleurs d'une caserne voisine. Après une lutte terrible on réussit à ligoter Selle, Thérin, de Rette, Selvant et un autre meneur, Prudhomme.

Ces individus comparaissent donc devant le conseil de guerre. On avait pris des mesures sévères pour empêcher toute nouvelle tentative de révolte, et on avait eu la précaution de juger les accusés un à un. On va voir que cette prudence était justifiée :

Le premier inculpé est le colonial Selle. Il déclare que son but, en se révoltant, était de se faire envoyer aux travaux publics où il a déjà fait un séjour de trois ans.

Pour se conformer à son désir, le conseil condamne Selle à huit ans de travaux publics.

Charles Thérin, apache du département du Nord, à la voix éraillée, refuse énergiquement de répondre aux questions. Il accepte les dépositions sans rien contester. On lui demande à qui il pensait en criant : « Mort aux vaches ! »

D'un geste il désigne les membres du conseil et les officiers présents.

— Ben, dit-il, les vaches c'est tous les gradés.

Il sourit, heureux de son effet. On le condamne à dix ans de travaux publics.

Le troisième accusé, de Rette, se donne comme journaliste. Il écrit autrefois, paraît-il, dans le *Libertaire*. C'est l'intellectuel de la bande. Il a fait des études assez décousues et a le verbiage facile de certains orateurs de réunions publiques.

Après le réquisitoire et la plaidoirie du lieutenant défenseur, de Rette demande la parole. Elle lui est donnée et il en profite pour conter sa vie et faire un discours antimilitariste. Sa vie est navrante, non pas qu'il ait eu la malchance, mais parce qu'il a toujours, selon son propre dire, favorisé les circonstances qui lui permettaient de mal tourner. Orphelin élevé par le colonel Dorre, du 33^e d'infanterie, de Rette, malgré la bonne éducation reçue, fut envoyé, à quinze ans, en maison de correction pour pillage. Il s'évada, fut repris et solidement gardé. Au régiment, on dut le changer de corps plusieurs fois. Il déserta deux fois et deux fois fut condamné. Il se vante d'avoir mis volontairement le feu à un dortoir de la prison militaire du Cherche-Midi, à Paris, et d'avoir été le chef des mutineries du fort Gassion et du Mans.

Il a été condamné à dix ans de travaux publics.

Le soldat Prudhomme, pauvre tête faible, est au contraire honteux de sa faute. Il en exprime le regret et n'encourt que quatre ans de travaux publics.

Enfin le dernier accusé, André Selvant, se montre le plus violent. Il refuse de répondre aux questions qui lui sont posées, et, quand le sergent surveillant sortait vient déposer, Selvant crie, en désignant ce sous-officier :

— Messieurs, vous avez devant vous un Corse échappé de son maquis pour torturer les malheureux soldats.

Le président veut le faire taire, peine perdue. Ordre est donné de l'enfermer : il résiste. Trois gendarmes s'emparent de lui et, avec l'aide de la garde, l'entraînent au dehors pendant qu'il crie aux juges militaires : « Bande de vaches ! » et autres grossièretés.

Le conseil condamne Selvant à dix ans de travaux publics. Les injures ne sont pas retenues. L'audience est enfin levée dans la plus vive émotion.

Le conseil condamne Selvant à dix ans de travaux publics. Les injures ne sont pas retenues. L'audience est enfin levée dans la plus vive émotion.

Le conseil condamne Selvant à dix ans de travaux publics. Les injures ne sont pas retenues. L'audience est enfin levée dans la plus vive émotion.

Le conseil condamne Selvant à dix ans de travaux publics. Les injures ne sont pas retenues. L'audience est enfin levée dans la plus vive émotion.

Le conseil condamne Selvant à dix ans de travaux publics. Les injures ne sont pas retenues. L'audience est enfin levée dans la plus vive émotion.

Le conseil condamne Selvant à dix ans de travaux publics. Les injures ne sont pas retenues. L'audience est enfin levée dans la plus vive émotion.

Le conseil condamne Selvant à dix ans de travaux publics. Les injures ne sont pas retenues. L'audience est enfin levée dans la plus vive émotion.

Le conseil condamne Selvant à dix ans de travaux publics. Les injures ne sont pas retenues. L'audience est enfin levée dans la plus vive émotion.

Le conseil condamne Selvant à dix ans de travaux publics. Les injures ne sont pas retenues. L'audience est enfin levée dans la plus vive émotion.

Le conseil condamne Selvant à dix ans de travaux publics. Les injures ne sont pas retenues. L'audience est enfin levée dans la plus vive émotion.

Le conseil condamne Selvant à dix ans de travaux publics. Les injures ne sont pas retenues. L'audience est enfin levée dans la plus vive émotion.

Le conseil condamne Selvant à dix ans de travaux publics. Les injures ne sont pas retenues. L'audience est enfin levée dans la plus vive émotion.

Le conseil condamne Selvant à dix ans de travaux publics. Les injures ne sont pas retenues. L'audience est enfin levée dans la plus vive émotion.

Le conseil condamne Selvant à dix ans de travaux publics. Les injures ne sont pas retenues. L'audience est enfin levée dans la plus vive émotion.

Le conseil condamne Selvant à dix ans de travaux publics. Les injures ne sont pas retenues. L'audience est enfin levée dans la plus vive émotion.

Le conseil condamne Selvant à dix ans de travaux publics. Les injures ne sont pas retenues. L'audience est enfin levée dans la plus vive émotion.

Le conseil condamne Selvant à dix ans de travaux publics. Les injures ne sont pas retenues. L'audience est enfin levée dans la plus vive émotion.

Le conseil condamne Selvant à dix ans de travaux publics. Les injures ne sont pas retenues. L'audience est enfin levée dans la plus vive émotion.

Les Faits-Divers de la Semaine (Suite).

UN DRAME DANS UN SOUTERRAIN. — En rentrant dans un des souterrains du château où il a élu domicile, un vieux chiffonnier, âgé de soixante-dix-huit ans, se heurta à un nouveau locataire qui dormait à poings fermés. Furieux d'avoir été ainsi troublé dans son sommeil, l'homme se leva et roula de coups le septuagénaire, qu'il laissa à demi mort sur le sol.

Le chiffonnier a été transporté à l'hôpital de Saint-Germain dans un état des plus graves. Quant à son meurtrier, il a été arrêté et écroué à la prison de Versailles.



TRAGIQUE SUICIDE. — A différentes reprises, le fils d'un négociant avait dû, pour ses plaisirs, avoir recours à la bourse paterne. Mais le père se lassa et refusa net à son fils l'argent qu'il lui demandait. Aussitôt, sortant un revolver de sa poche, le jeune homme se brûla la cervelle et tomba mort aux pieds de son père.



TOMBÉE D'UN TRAIN. — Au moment où un train de voyageurs approchait de la gare, une portière s'ouvrit et une jeune fille qui s'y était appuyée tomba sur la voie. Le convoi passa sur le corps de la malheureuse qui eut les jambes et le bras droit complètement coupés.



DRAME MYSTÉRIEUX. — Dans une rue des détonations ayant retenti, des passants accoururent et relevèrent un homme qui était grièvement blessé à coups de couteau et de revolver. On le transporta à l'hôpital de Gonesse, mais jusqu'à présent, il a refusé de dénoncer ses agresseurs.

56 FOIS CONDAMNÉ

L'acteur allemand Weyrethér détient un record. Il a été, en effet, condamné cinquante-six fois et trente-cinq tribunaux différents lui ont infligé des peines qui font ensemble le total raisonnable de cent trois ans de prison. Cette peine avait été changée en quinze ans de travaux forcés. Weyrethér comparait ces jours-ci devant le tribunal de Potsdam, pour escroquerie chez un restaurateur. Sa culpabilité a été prouvée. Il s'est entendu condamner à une autre année de travaux forcés.

DÉFENSE D'HABITER AU CINQUIÈME

Un décret draconien du ministre allemand des travaux publics, décret déjà ancien, mais non encore mis en vigueur, vient de jeter le désarroi dans la population ouvrière.

Ce décret, en effet, interdit d'habiter les cinquièmes étages ; par suite, beaucoup d'ouvriers doivent chercher en hâte un nouvel appartement.

UN CHAUFFARD SÈVÈREMENT PUNI

Ils ne plaisaient pas avec les chauffards, au Canada. Un chauffeur, de Port-Huron, vient d'être condamné à la détention perpétuelle. Il conduisait dans des rues de Toronto à une vitesse si furieuse qu'il blessa successivement une dizaine de personnes.

Arrêté, le chauffeur alléguait que ses freins ne fonctionnaient pas ; il était ivre !

Le procureur général constata que si personne n'avait été tué, c'était seulement par un effet de la providence. Il demanda et obtint la condamnation la plus dure : l'emprisonnement à vie.

Les Faits-Divers de la Semaine

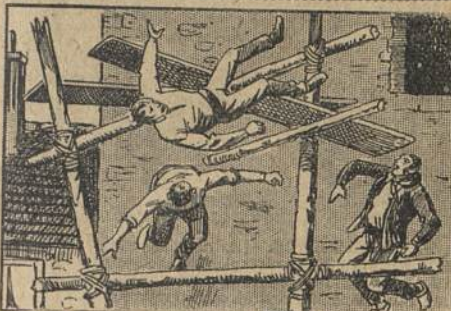
(Suite).

QUERELLE SANGLANTE. — Une sanglante querelle, qui, s'étant passée dans un monde un peu spécial, est entourée de mystère, s'est déroulée dans le quartier de la Guinguette. Il était dix heures environ, lorsqu'un jeune homme pénétra dans un estaminet.

Il était à bout de forces, perdait beaucoup de sang d'une blessure au bras gauche et d'un coup reçu à la bouche. Le blessé s'affaissa sur le seuil et ne put articuler que ces mots : « Vite, un pharmacien ».

C'était un chauffeur âgé de vingt-trois ans. On le transporta aussitôt dans une pharmacie place de la Fosse-aux-Chênes, où un docteur vint lui donner des soins. Il avait reçu au biceps droit un terrible coup de couteau et l'arme entrant profondément dans les chairs avait coupé le muscle et sectionné de gros vaisseaux.

Il a refusé de dénoncer son agresseur. ROUBAIX.



TOMBÉ D'UN ÉCHAFAUDAGE. — A dix mètres de hauteur, trois ouvriers maçons travaillaient sur un échafaudage. Par suite d'un brusque déversement de briques, les cordes qui maintenaient l'échafaudage glissèrent, les perches se rompirent et les trois ouvriers tombèrent dans la cave. Deux d'entre eux sont dans un état très grave. PARIS-PLAGE.

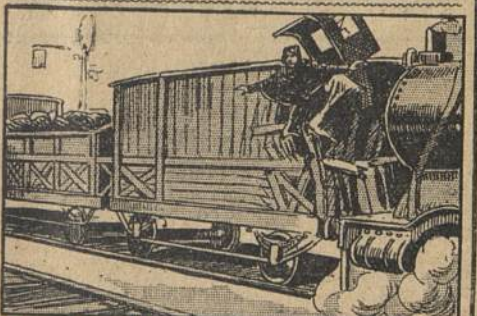


LA COLÈRE DE LIANE. — Résolue à se venger d'une amie qui lui avait enlevé son amant, une demi-mondaine, répondant au surnom de Liane, chercha sa rivale et la trouva dans un cabaret. D'un geste rapide, elle s'arma d'un couteau et lui en porta un coup terrible dans la poitrine. Liane a été immédiatement arrêtée. LILLE.

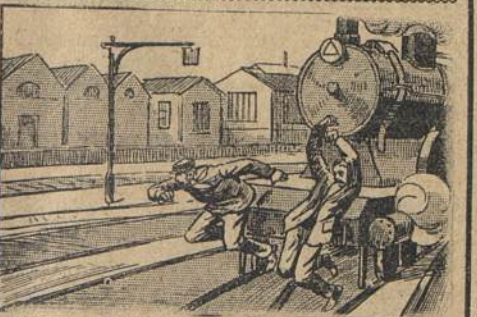
LE VITRIOL. — Un ouvrier ciseleur, demeurant dans une cour de la rue des Longues-Haies, vit séparé depuis quelque temps de sa femme.

L'autre soir, l'ayant rencontrée dans la rue, il la somma de reprendre la vie commune ; mais elle s'y refusa. Menaces du mari qui, passant le lendemain matin vers six heures, au coin des rues des Longues-Haies et de Magenta, ne fut pas peu étonné d'y trouver sa femme qui se trouvait là postée, attendant sa venue. L'entrevue fut brève. La femme, tirant de dessous son tablier une bouteille de vitriol, en aspergea la tête de son mari, puis s'enfuit à toutes jambes.

Heureusement, le mari n'avait pas été atteint bien grièvement : seul, l'œil gauche avait été brûlé assez sérieusement. Il reçut des soins dans une épicerie-buvette et s'en retourna chez lui sans juger bon d'avertir la police. ROUBAIX.



GARDE-FREIN BLESSÉ. — Par suite d'une circonstance mal définie, une rupture d'attelage s'est produite dans un train de marchandises. La queue du train partit en arrière à la dérive et vint heurter une locomotive. Le garde-frein qui se trouvait dans la vigie eut les deux jambes broyées. ARRAS.



HORRIBLE ACCIDENT. — En quittant leur travail à la sucrerie, deux ouvriers, l'un âgé de 41 ans, l'autre de 18 ans, furent tamponnés par un train de voyageurs venant de Calais, au moment où ils traversaient la voie. Le plus jeune fut tué sur le coup ; son camarade qui a un bras arraché et le crâne fracturé est dans un état désespéré. PONT-D'ARMES.

LE SPECTRE DE MIR ABDUL

Noël Balantin, étant capitaine du vapeur marchand *Djinn*, de Marseille, accomplissait régulièrement le trajet entre ce port et Singapoor. Quand son navire fai-ait escale, Balantin ne manquait naturellement jamais de descendre à terre et, lorsqu'il remontait à bord, à sa dé- marche un peu louvoyante, l'équipage savait que le capitaine avait bu plus que de raison.

Le lendemain, il ne faisait que de rares appa- ritions sur le pont et d'humeur massacrante, trouvait tout mal fait, infligeant, de droite et de gauche des punitions imméritées. Son équi- page n'y prenait même pas garde, sachant bien que le capitaine n'y pensait plus, dès qu'il avait cuvé son ivresse.

A part cela, l'un des plus habiles officiers de la marine marchande et que ses armateurs n'eussent point voulu perdre.

Mais, connaissant ce travers de leur capi- taine au long cours, ils lui adjoignaient presque toujours le même second, Desmonds, en qui ils avaient une confiance illimitée.

Desmonds n'avait pu s'empêcher de re- marquer que, de plus en plus, son supérieur avait l'ivresse mauvaise. Il ne pouvait plus, avec l'âge, supporter la boisson comme autre- fois et devenait réellement méchant, quand il avait « le cafard ».

— Sûrement, pensait-il, un malheur finira par arriver un de ces jours !

Il n'avait pourtant pas voulu parler de ses appréhensions aux armateurs. Noël et lui se connaissaient de longue date, et le second s'en fût voulu d'être la cause du renvoi de son capi- taine.

Le *Djinn* avait quitté Singapoor de la veille, en route pour l'île Ceylan, où il devait faire escale le 25 décembre.

Comme à l'habitude, on avait embarqué une équipe de chauffeurs — dix en tout — indigènes, pour cette traversée de l'océan Indien, toujours si pénible pour des Euro- péens ; on les débarquait à Colombo, où ils trouvaient de suite à s'embaucher sur un autre vapeur pour regagner Singapoor.

Balantin, en montant à bord, était encore plus ivre que de coutume, et, pour la première fois de sa vie, chercha des raisons au second, qui se contenta de hausser les épaules, en le laissant seul dans sa cabine.

Il était soucieux, néanmoins, reconnaissant que se craintes se justifiaient de plus en plus...

Quand, le lendemain, le capitaine monta sur le pont, Desmonds se rendit bien compte qu'il n'était pas encore dégrisé, et dut recon- naître qu'il avait le regard mauvais.

L'équipage attendait les réprimandes coutu- mières et s'étonna de ne pas les recevoir.

Qu'avait-il donc ? Ce n'était pas, Dieu possible ! On leur avait changé leur capitaine à terre !...

Mal affirmé sur ses jambes, il appela Des- monds et lui ordonna de faire monter le chef indien de chaufferie.

— Qu'a-t-il fait ? demanda le second surpris. — Obéissez, je vous prie ! répondit Ba- lantin, sur un ton qui ne souffrait pas de ré- plique.

Comme, toujours, Desmonds se borna à s'éloigner, en levant les épaules, et transmit l'ordre de son supérieur à l'un des marins.

Un Indien parut bientôt, nu jusqu'à la cein- ture, la tête enroulée d'un turban. C'était le chef de l'équipe.

Quand il fut devant le capitaine, celui-ci lui dit à brûle-pourpoint :

— C'est toi le chef de chaufferie ?

— Oui, Sahib, fit l'autre avec un salut respectueux.

— Ton nom ?

— Mir Abdul.

— C'est bien cela ! N'as-tu jamais été chef de chauffe sur le *Medjdah* ?

— Jamais, Sahib !

— Ne mens pas. Son capitaine me l'a dit !

— Impossible, Sahib !

— Tais-toi ! commanda Balantin, d'une voix courroucée, où l'on sentait monter sa colère. Son capitaine me l'a dit, en m'apprenant qu'il y avait eu récemment mutinerie parmi les chauffeurs et que tu avais monté la tête aux mutins...

— Jamais, Sahib ! reprit l'indigène.

— Mais te taisais-tu, fils de chienne ! con- tinua le capitaine en marchant sur lui mena- çant. Je te dis que c'est la vérité et si j'avais su cela plus tôt, je ne vous aurais pas embar- qués, toi et les tiens... Vous tâchez de mar- cher droit ou sans cela, gare ! Tu n'es pas sur le *Medjdah* ici, mais sur le *Djinn*, n'oublie pas cela !

— Sahib, capitaine *Medjdah* pas dire vérité, répliqua l'Indien sans broncher.

— Qu'est-ce à dire ? Tu prétends qu'un capitaine a menti ? Répète voir !...

La colère de Balantin était à son comble...

L'Indien répéta et le capitaine ne pouvant plus se contenir, sacrant un horrible juron, saisit le premier objet qui lui tomba sous la main, une cheville d'amarrage qu'il trouva à portée de sa main.

— Capitaine ! Capitaine ! s'écria Desmonds, en voulant s'interposer.

Mais avant d'en avoir eu le temps, l'instru- ment devenu une arme terrible dans sa main puissante, s'abattit sur le crâne de Mir Abdul qui, sans un cri, tomba comme une masse.

Dans sa rage sanguinaire, Balantin s'appre- tait encore à frapper comme une brute.

Fort heureusement, le second l'empoigna à bras-le-corps, paralysant ses mouvements.

— Lâchez-moi ! lâchez-moi ! criait le capi- taine. Je vous ordonne de me lâcher Des- monds, ou je vous fais mettre aux fers !

Le malheureux ne se rendait même plus compte qu'aucun de ses hommes ne lui obéirait dans l'état où il était.

Le second, d'ailleurs, ne prenait pas garde à ce qu'il disait et le maintenant toujours dans ses bras, le porta ainsi dans sa cabine, où il l'enferma à clé, sans s'occuper de ses hurle- ments de fureur impuissante...

Vivement il remonta sur le pont où les autres chauffeurs indiens, ayant entendu le brouhaha, se trouvaient réunis dans une atti- tude menaçante. Le revolver au poing, Desmonds les tint en respect, leur assu- rant qu'il ne s'agissait que d'un accident, car une fois encore, il cherchait à couvrir la faute de son supérieur.

Tous les hommes de l'équipage, d'ailleurs, corroborèrent son dire, sachant bien que l'arme qui avait servi au crime n'existait plus, ayant été jetée par l'un d'eux à la mer.

Des murmures se firent encore entendre parmi les Indiens.

Une chose surprenait le second : le chef de chauffe avait disparu...

— Qu'a-t-on fait du pauvre diable ? de- manda-t-il à ses hommes.

— Ils ont tenu à l'emporter en bas. Deux d'entre eux se sont chargés de la besogne...

— Il n'est peut-être que blessé.

— Non, répondirent les marins. Mir Abdul était bien mort. Au surplus, ils n'ont voulu à aucun prix nous laisser l'approcher.

Le second parlementa avec les chauffeurs.

— Qu'avez-vous fait de votre camarade ? leur demanda-t-il.

Les Indiens, un peu moins surexcités main- tenant, lui firent comprendre par gestes qu'il était mort et qu'ils voulaient procéder aux derniers soins à donner à sa dépouille.

— Ah ! je sais ce que c'est, dit le second en se tournant vers l'équipage. Les Indiens ne veulent pas laisser toucher le cadavre par des mains de chrétiens, mais l'ensevelir selon leurs rites. J'ai déjà vu cela. Qu'on les laisse faire et qu'on m'appelle au moment où le corps coulé dans des toiles sera jeté à l'eau.

Tout se passa ainsi que le second l'avait prévu et, le soir même, devant l'équipage réuni et les Indiens, eurent lieu les funérailles du chef de chaufferie Mir Abdul.

Quant au capitaine Balantin, il ne fut remis en liberté que le lendemain matin.

Il avait repris tout son sang-froid, quand le second pénétra dans sa cabine et ne se souve- nait que très vaguement de ce qui s'était passé la veille.

— Desmonds, fit-il.

— Capitaine ?

— C'est grave ?

— Très grave. Il y a eu mort d'homme.

— Tonnerre ! Qui ?

— Le chef de chaufferie. Mir Abdul...

— Diable ! diable ! mauvaise affaire...

— Cela aurait pu l'être.

— Que voulez-vous dire ?

— L'affaire est étouffée. Lisez plutôt le livre de bord.

Et le lui tendant, il lui désigna la dernière page écrite.

Balantin put lire :

« 15 décembre. A la suite d'un faux pas sur le pont, le chef indien de la chaufferie, Mir Abdul, a glissé et s'est fendu le crâne dans sa chute. L'ensevelissement a été fait par ses camarades selon les rites de leur religion. Le corps du mort a été ensuite jeté à la mer. »

— Merci, Desmonds, fit encore le capitaine en lui serrant la main. Vous êtes un brave homme. Qu'est-ce que vous voulez, je suis le premier à regretter mon acte !...

Le second ne put refuser la main qu'on lui tendait, mais conserva une attitude des plus froides, sans ajouter aucun commentaire...

En arrivant à Colombo, comme le *Djinn* entraînait au port, Balantin appela le second.

— Desmonds, dit-il, je ne descendrai pas à terre. Vous vous occuperez des formalités néces- saires. Nous allons débarquer ces neuf indiens de chaufferie qui, grâce à vous, ne parleront pas, n'ayant pas été actuellement témoins du drame. Quant aux hommes d'équipage...

— Je réponds d'eux, capitaine.

— Eh bien, Desmonds, ce soir, veille de Noël, nous réveillonnerons ensemble ici avec l'équipage. Je vous dois bien cela à tous !...

Les indiens commençaient à descendre par la coupée, devant les deux officiers :

— Un, deux, trois, quatre, disait Balantin.

— Cinq, six, sept, huit, neuf, continuait Desmonds.

— Et dix ! hurla le capitaine, les yeux hagards. Desmonds, ils sont dix ! Comptez-les bien...

A mesure que les chauffeurs descendaient d'un pas rapide, le second les comptait encore...

— Dix, capitaine, vous avez raison. Ils sont bien dix...

— Mais alors...

— Capitaine, murmura Desmonds à voix basse, mais en riant, si vous aviez bu une goutte de trop, je dirais...

— Que ?...

— Vous voyez le fantôme de Mir Abdul...

— Ah ! les canailles ! s'écria Balantin, en leur montrant le poing. Ils sont plus forts que nous ! Et quand je pense aux tranches qu'ils m'ont données !... Ouf !...

H. SEVIN.

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite et fin).

MORT TRAGIQUE. — Les voisins d'une rentière, âgée de soixante et onze ans, furent surpris de ne point la voir l'autre matin. Inquiets, ils enfoncèrent la porte et trou- vèrent la malheureuse femme étendue près de son foyer, ayant une partie du corps et ses vêtements brûlés. La pauvre vieille avait l'habitude d'allumer chaque soir, dans sa che- minée, un grand feu avec des fougères et des herbes sèches qu'elle allait ramasser dans la forêt. Elle s'approcha probablement trop près du bra-ier et le feu se communi-qua à sa robe. D'après les constatations, la victime alla prendre un seau d'eau ; comme elle était peu agile, elle ne put ar- river à éteindre les flammes et tomba asphyxiée, puis ne tarda pas à succomber à ses brûlures.

Détail tragique : le chat de la victime lui avait déjà mangé une partie de la joue et du nez et on ne put que difficilement l'écarter du cadavre. La pauvre femme avait déjà failli, à plusieurs reprises, être la victime d'accidents de ce genre. BARBERY.



UNE MORT HORRIBLE. — Un jeune homme de qua- torze ans, employé chez son oncle, meunier à Gramesnil, est tombé accidentellement d'un escalier du moulin en marche et a été happé par l'arbre de transmission qui longe cet escalier. Quand on arrêta le moulin, on retira le malheureux qui, couvert de blessures, les deux jambes broyées, ne tarda pas à succomber. GRUMESNIL.



LE CRIME DU « JOYEUX ». — En rentrant de permission, un soldat a été attaqué par un « joyeux » qui faisait une période d'instruction et qui voulait le dévaliser. Furieux de ne pouvoir venir à bout du soldat, le bandit lui planta son couteau dans la gorge. L'état du blessé est grave. LISIEUX.

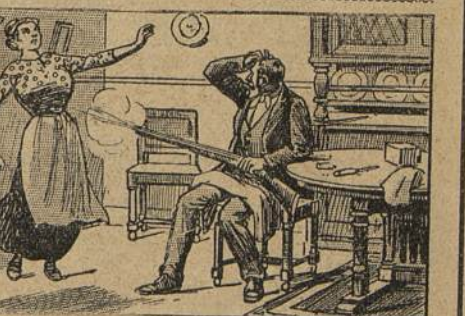
DISCUSSION SANGLANTE. — A la suite d'une discussion dont on ignore le motif, un comptable a tiré un coup de revolver sur un ouvrier coiffeur. Celui-ci a été atteint dans la région du cœur. Son état inspire de sérieuses inquiétudes. Le meurtrier, qui appartient à une très honorable famille, a été arrêté. DREUX.

TOMBE A L'EAU. — Vers cinq heures du soir, un col- porteur est tombé à l'eau dans le bassin. Des personnes, témoins de l'accident, se portèrent à son secours et réussirent à le rap- porter. Ils le conduisirent ensuite à l'hôpital où, après quelques instants, il rendit le dernier soupir.

On suppose que, trompé par l'obscurité, et peut-être pris de boisson, il était tombé accidentellement. DEAUVILLE.



FILLETTE ÉBOUILLANTÉE. — En jouant auprès d'une chaudière d'eau bouillante, une fillette de cinq ans y tomba. Le père, témoin de l'accident, retira la malheureuse enfant et la transporta à l'hôpital où, malgré tous les soins qui lui furent prodigués, elle rendit le dernier soupir. LES ANDELYS.



FATALE IMPRUDENCE. — En nettoyant son fusil à l'aide d'un chiffon, un commerçant fit jouer involontairement le chien. Une détonation se fit entendre et la bonne, âgée de 18 ans, qui se trouvait en face de son maître, reçut la car- touche en pleine poitrine ; elle expira le soir même. NANTES.

Une noce empoisonnée
Deux époux, demeurant à Aubusson, à l'occasion du mariage de leur fille, donnaient un repas, auquel assistaient de nombreux convives; après ce repas, les invités ressentirent un mal étrange. Plusieurs durent s'aliter; leur état alla en empirant et trois ont succombé, dont le père de la mariée; cette dernière est également dans un état très grave.
La santé de plusieurs autres personnes donne également des inquiétudes.
Bien que la cause de ces décès n'ait pas encore été absolument déterminée, il y a tout lieu de croire que l'on se trouve en présence d'un empoisonnement accidentel, mais on ne sait quels sont les aliments qui ont pu le provoquer. Selon une version, un chaudron en cuivre, dans lequel on aurait fait mariner un civet, en serait la cause, mais il n'y a rien de certain et on en est encore aux simples conjectures.

Réduction de peine

Le 15 novembre dernier, la cour d'assises de Maine-et-Loire condamnait aux travaux forcés à perpétuité le fraticide Lhermitte.
Le jury, qui avait rendu un verdict affirmatif sans circonstances atténuantes, fut fort surpris de l'importance de la peine prononcée contre Lhermitte: il reconnut qu'il s'était trompé et, à l'unanimité, signa un recours en grâce.
Par décret en date du 7 décembre, le Président de la République a commué en cinq années de réclusion la peine des travaux forcés à perpétuité prononcée contre le fraticide.

Une vengeance qui échoue

Deux membres du parquet de Munchen-Gladbach, et un président du tribunal régional ont reçu chacun un paquet contenant des matières explosibles. Les paquets étaient pourvus d'un système d'allumage qui devait déterminer l'explosion, lors de l'enlèvement de la ficelle avec laquelle les paquets étaient attachés. Les personnes ouvrant les paquets ne pouvaient manquer d'être grièvement blessées par les morceaux de plomb et de laiton qui s'y trouvaient. Ce n'est que par hasard que les paquets n'ont pas été ouverts. L'auteur présumé de cet attentat, un fabricant de Gladbach, poursuivi sous l'inculpation de faux serment, a été arrêté.

La trahison par le tatouage

Un adjudant de Posen, désirant faire argent de plans de forteresse qui lui avaient été confiés, avait imaginé de les reproduire au moyen de tatouages sur le dos et la poitrine de sa maîtresse. Celle-ci a été arrêtée au moment où elle allait prendre le train.
Le sous-officier a été écroué.

UN MONSIEUR offre gratuitement de ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert, et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.
Ecrire à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

ÉCRITURE SECRÈTE

Nouveau système simple et rapide, à portée de tous. Permet d'écrire cartes, lettres, communications confidentielles, etc., d'une façon absolument indéchiffrable. Seule la personne qui connaît votre clef peut comprendre. Nombre illimité de combinaisons. La méthode, un franc (mandats ou timbres). L. PANIS, 3, cité Paradis, 3, Paris.

Concours n° 38 (6 séries)

Le Casier Judiciaire de la mère Lapie

SIXIÈME SÉRIE

La mère Lapie est une vieille récidiviste dont le casier judiciaire est orné de nombreuses condamnations. La vieille pie ou a relevé un certain nombre sur les feuilles d'un calepin crasseux qui a été trouvé sur elle le jour de sa dernière arrestation.

Ce sont ces feuilles que nous mettons sous les yeux de nos aimables lectrices et lecteurs en leur demandant de les déchiffrer, car la mère Lapie a remplacé les lettres par des chiffres et brulé le tout. Nous savons pourtant que les deux premiers paragraphes signifient le temps de la peine à subir et les autres le motif de la condamnation.

Ce concours aura 6 séries.
Les six solutions devront nous être adressées avant le 15 janvier, dernier délai.

CONSERVEZ CETTE PAGE :

Elle vous sera indispensable d'ici quelques jours. Vous y trouverez pour tous les âges et pour tous les goûts les plus belles

ÉTRENNES

1912

« EN VENTE »
« CHEZ TOUS »
« LES »
« LIBRAIRES »
« DE FRANCE »
« ET DE »
« L'ÉTRANGER »

BIBLIOTHÈQUE IDÉALE DE LA JEUNE FILLE

Jolie collection pour les jeunes filles, reliée fers spéciaux. Le volume .. 10 fr.

Guy CHANTEPLEURE

Ma Conscience en Robe rose
Ouvrage couronné par l'Académie française

T. TRILBY

La Petiotte

BIBLIOTHÈQUE IDÉALE DES JEUNES GENS

R. THÉVENIN

Comment nous sommes devenus
Peaux-Rouges.
Relié fers spéciaux .. 10 fr.

LE TRIOMPHE DE LA

NAVIGATION AÉRIENNE

Histoire fidèle, véridique, par le texte et par l'image, de la conquête aérienne pendant ces dix dernières années : période pendant laquelle les exploits ont succédé aux exploits. Plus légers et plus lourds que l'air prenant leur essor victorieux dans le ciel.

AÉROPLANES
DIRIGEABLES
SPHÉRIQUES

par

le Comte
Henry de LA VAULX

Magnifique volume 400 pages, de format in-4° (32,5/25), imprimé sur papier de luxe glacé. Ce volume est orné de plus de trois cents photographies soigneusement sélectionnées et marquant chaque étape de la conquête.

PRIX : Broché, 12 francs; Relié pleine toile, 16 francs.

COLLECTION DES AUTEURS FAVORIS DE LA JEUNESSE

Collection d'ouvrages pour les jeunes gens. Nombreuses illustrations. — Reliure fers spéciaux .. 10 fr.

LOUIS BOUSSENARD

Les Aventuriers de l'Air : : : :
Le Fils du Gamin de Paris : : : :
Les Aventures de Roule-ta-Bosse : : : :

PAUL D'IVOI

Jalma-la-Double : : : : : : : :

D. DE FOË

Robinson Crusoe : : : : : : : :

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA

GUERRE FRANCO-ALLEMANDE

Par le Lt-Colonel ROUSSET, ancien Professeur à l'École Supérieure de Guerre.

Ouvrage couronné par l'Académie Française. — Complet et définitif en 2 Volumes.

Prix actuel de la Souscription :

Les 2 volumes brochés payables 5 fr. tous les 2 mois. 45 fr. par mois.

En 2 volumes, avec reliure de bibliothèques, payables 6 francs tous les 2 mois et un paiement de 3 francs seulement. 57 fr. par mois.

LIVRAISON IMMÉDIATE

Rien à payer d'avance

Au comptant 10 %.

ANNÉE 1911 du JOURNAL DES VOYAGES

et des Aventures de Terre et de Mer
contenant 6 Romans
Le volume .. 12 fr.

LE ROMAN DU RENARD

Texte de Mme LEROY-ALLAIS
Illustrations de BENJAMIN RABIER

Magnifique volume.

Broché sous couverture en couleurs .. 10 fr.
Relié, fers spéciaux, tranches dorées .. 13 fr.

ŒUVRES ILLUSTRÉES de BENJAMIN RABIER

ALBUMS A 5 FRANCS

LE CIRQUE
HARRY-KOBLAN
Texte et illustrations de Benjamin RABIER

NOUVEAUTÉ AZOR ET MISTIGRIS

Texte et illustrations de Benjamin RABIER

LES
TRIBULATIONS D'UN CHAT
Texte et illustrations de Benjamin RABIER

VIE et AVENTURES de
CHANTECLER
Texte et illustrations de Benjamin RABIER

ALBUM du JEUDI DE LA JEUNESSE

400 pages texte et illustrations amusantes : :
Prix .. 3 fr. 50

LES FABLES de LA FONTAINE

Illustrées par BENJAMIN RABIER
Splendide volume format in-4° (32,5x25) entièrement tiré en couleurs.

Broché, avec magnifique couverture en couleurs .. 12 fr.
Reliure fers spéciaux, tête dorée .. 16 fr.
Reliure amateur .. 20 fr.

DES ÉTRENNES QUI DURENT TOUTE L'ANNÉE

LISEZ-MOI

Magazine littéraire illustré bi-mensuel paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois et réunissant les chefs-d'œuvre de la littérature en une bibliothèque idéale.
Le fascicule : 60 cent. — L'abonnement remboursé par des primes : 12 fr. affranchissement en plus : Paris, 1 fr.; Départements, 2 fr.; Étranger, 5 fr.

HISTORIA

La LISEZ-MOI historique. Magazine illustré bi-mensuel paraissant le 15 et le 20 de chaque mois.
Le fascicule : 95 cent. — Abonnement 20 fr. affranchissement en plus : Paris, 2 fr.; Départements, 4 fr.; Étranger, 8 fr. Primes aux abonnés.



Magazine des jeunes filles et des jeunes gens paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois, ne publiant que des chefs-d'œuvre que tous peuvent lire.
Le fascicule : 60 cent. — Abonnement remboursé par des primes : 12 fr. affranchissement en plus : 1 fr.; Départements, 2 fr.; Étranger, 5 fr.

La plus distinguée
LE JEUDI DE LA JEUNESSE
des publications enfantines paraissant tous les jeudis. — Histoires amusantes. Dessins en noir et en couleurs. Contes. Réclats. — Le Numéro : 10 cent.

Tout envoi partiel sera éliminé d'office. Les six solutions devront être adressées à M. Lecocq, 75, rue Dareau, Paris. Tous envois recommandés ou insuffisamment affranchis seront retournés sans être ouverts.
Indiquer nettement sur l'enveloppe d'envoi le nom ou le numéro du concours.
Il est indispensable d'envoyer, avec les six solutions, les six bons de concours qui se trouvent au bas de cette page.

APIL détruit pour toujours la racine des POILS CHAUVES-IMBERBES et évite, sans douleur en 15 j., la repousse imposable.
Niolet, chimiste-parfumeur, envoie GRATIS le prospectus, notice, catalogue, et un échantillon de son produit à M. Niolet, 2, rue Amelot, Paris.

TUE-GIBIER & TUE-MOINEAUX sans jeu, ni bruit, ni fumée, à 30 mètres, tue les oiseaux d'un coup de feu. Le Tue-Gibier permet de tirer plusieurs coups pour abattre successivement 3, 4 oiseaux d'un même vol. Le Tue-Moineaux tue les oiseaux d'un coup de feu. Prix 4 fr. volée posée à terre ou sur les cimeaux d'un poste à feu. Prix 12 fr. volée posée à terre ou sur les cimeaux d'un poste à feu. Prix 12 fr. volée posée à terre ou sur les cimeaux d'un poste à feu. Prix 12 fr. volée posée à terre ou sur les cimeaux d'un poste à feu.
Demande le Catalogue des Armes nouvelles à air comprimé, etc., en envoyant 2 francs. Ecr. à E. RENOM, Ingénieur, 23, r. St-Sabin, Paris.

GRATUIT VERVA-GRATUIT
Voulez-vous faire rire et amuser vos amis, charmer les dames, devenir l'indispensable boute-en-train des noces, festins, bals et autres réunions joyeuses ? Envoyez votre adresse à G. Rigolet, 23, r. St-Sabin, Paris, et vous recevrez franco : Une chanson avec musique, une scène comique, deux chansonnettes et une chanson-monologue. A cet envoi nous joindrons 2 articles de farces et un catalogue complet de jeux, farces, surprises, littérature comique, sorcellerie, etc. Hâtez-vous.

INFAILLIBLE ET SÉRIEUX
Pour soumettre, même à distance, une personne au caprice de votre volonté, demandez à M. STEFAN, Boulevard St-Marc, 72, Paris, son livre Farces Inconnues. GRATIS.

Prix des Abonnements :
FRANCE : 6 francs par an — ÉTRANGER : 8 francs par an
Les Abonnés reçoivent comme Prime gratuite
L'AUBERGE ROUGE de PEYRABEILLE
Ouvrage d'une valeur de 5 francs. Joindre 0 50c pour recevoir franco à domicile.)
Adresser les demandes : 75, rue Dareau, Paris.

BON N° 6 **CONCOURS N° 38** BON N°
Le Casier judiciaire de la mère Lapie
Conserver ce bon et nous le retourner à la date que nous indiquerons.

Nous publierons dans notre prochain numéro la fin de notre 37^e concours
LE COMMISSIONNAIRE MÉLOMANE



ACCIDENT AU THEATRE DE LA GAITE. — Pendant un entr'acte d'*HÉRODIADÉ*, un praticable sur lequel se trouvaient une dizaine de figurants — des enfants pour la plupart — s'est effondré en partie. Ceux-ci firent ainsi une chute de près de trois mètres. Il y eut heureusement plus de peur que de mal.

PARIS.



RESTAURANT SACCAGÉ. — Pendant des exercices de tir, à Kiel, une grenade, mal dirigée et pesant 40 livres, a explosé dans un restaurant, qui fut saccagé.

Il n'y a pas eu d'accident de personnes. ALLEMAGNE.



TRAGIQUE PARTIE DE FOOT-BALL. — Deux équipes se disputaient un match de football. Un des joueurs, un jeune homme de vingt-cinq ans, fut trappé dans la mêlée d'un coup de tête en pleine poitrine et d'un coup de pied au visage. Il tomba inanimé, et mourut le lendemain matin sans avoir repris connaissance.

ROANNE.

TERRIBLE Drame du feu. — Pendant l'absence de son mari, une femme épileptique, prise d'une crise soudaine, roula sur le plancher en renversant une lampe à pétrole. Quand le mari revint, avec sa fille âgée de treize ans, et des voisins, la chambre était en feu. Au milieu gisaient les cadavres de la femme et de son fils, âgé de sept ans.

PARIS.



ÉCRASÉ PAR UNE AUTOMOBILE. — En traversant le boulevard Haussmann, au coin de la rue Aubert, le docteur Jules Debret se trouva soudain en face d'une luxueuse automobile qui arrivait en vitesse. Malgré les efforts du mécanicien, le célèbre médecin fut renversé et écrasé. Il est mort à l'hôpital Beaujon.

PARIS.



UN COURRIER ATTAQUÉ. — A neuf heures du soir, au moment où le courrier faisait la poste de Clichy et Saint-Ouen, passait sous le pont de la Révolte, quatre individus saisirent son cheval. Le courrier, qui est âgé de 72 ans, fouetta son cheval qui partit, renversant les bandits. Ceux-ci tirèrent des coups de revolver, mais le courrier ne fut pas atteint.

CLICHY.

UNE MORT ATROCE. — Un journalier de quarante ans travaillait dans l'usine de la Société des engrais. Par suite d'un faux pas, il tomba au milieu d'un wagon chargé d'escarbilles qu'il venait de sortir d'un foyer.

Le malheureux, grièvement brûlé, fut transporté à l'hôpital Boucicaut, où il expira.

ISSY-LES-MOULINEAUX.



UNE FEMME COURAGEUSE. — A Khenchela, un redoutable bandit qui s'était évadé déjà et était incarcéré à la prison de la ville, tenta de prendre la fuite après avoir terrassé le gardien. Mais la femme du gardien, accourue aux cris de son mari, entama la lutte avec le bandit qui la blessa grièvement. Fort heureusement, la police put se rendre maîtresse du forcené.

ALGERIE.



TERRIBLE NAUFRAGE. — Surpris par la tempête, un bateau de pêche, fut jeté à la côte et brisé. Il contenait trois hommes. Les deux plus jeunes matelots se jetèrent à la nage et furent assez heureux pour atterrir sur la plage, où l'un d'eux s'affaissa sans connaissance; il était une heure et demie du matin. Le troisième disparut dans les flots.

SAINT-NAZAIRE.



LE CHAGRIN REND FOU. — A la suite de la mort de ses parents, une jeune femme était devenue folle. Elle se rendit l'autre jour à la Préfecture de police, se jeta au cou de l'agent de planton puis elle tomba à genoux et invoqua des êtres imaginaires. La pauvre femme a été remise à son oncle, un général de division.

PARIS.



ATTQUE D'UN TRAIN. — Des bandits ont arrêté un train, dans les environs de Skierniewice. Les sacs contenant de l'argent pour la Société du chemin de fer Varsovie-Vienne ont été ouverts et leur contenu emporté.

POLOGNE.



UNE FOURRAGERE EMBALLÉE. — Au retour d'une manœuvre au camp de Satory, deux chevaux attelés à une fourragère dans laquelle se trouvaient une dizaine de réserves du 43^e d'artillerie, s'emballèrent au passage d'une automobile. Projetés sur le sol, trois soldats furent grièvement blessés.

VERSAILLES.